

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 2 MAI 1991

Trois Québécois sur quatre sont insatisfaits des conservateurs

Selon un sondage Crop-La Presse-TM, le BQ reçoit 37 % d'appuis au Québec, le PLC 29 %, le NPD 17 % et le PC 14 %

MARIO FONTAINE

Trois Québécois sur quatre maugréent contre le gouvernement de Brian Mulroney. Une insatisfaction qui profite au Bloc québécois, lequel accroît son avance dans les intentions de vote non seulement au détriment du Parti conservateur mais aussi des libéraux de Jean Chrétien.

Un sondage Crop administré pour le compte de La Presse et de Télé-Métropole auprès d'un millier de Québécois en âge de voter indique en effet que si des élections fédérales avaient eu lieu entre le 18 et le 21 avril, 37 p. cent des électeurs auraient appuyé le Bloc québécois de Lucien Bouchard. Les libéraux de

Jean Chrétien suivent à 29 p. cent, devançant le Nouveau Parti démocratique, à 17 p. cent. C'est le Parti conservateur qui ferme la marche, à 14 p. cent.

On se retrouve ainsi pratiquement à la situation qui prévalait en décembre dernier, alors que le Parti conservateur subissait les contrecoups de la mise en œuvre prochaine de la TPS, hautement publicisée à ce moment-là. Depuis, le budget Wilson, les discours constitutionnels prononcés par le premier ministre à Toronto et à Québec ainsi que le remaniement du cabinet, survenu au dernier jour du sondage, n'ont pas suffi à redorer le blason du Parti conservateur.

Même s'il forme l'opposition officielle aux Communes, ce n'est pas le Parti libéral qui bénéficie de cette grogne, au con-

traire. Par rapport au sondage de février dernier, on constate en effet que le PLC perd trois points dans les intentions de vote, alors que le Bloc québécois en gagne deux. De sorte que l'écart entre les deux formations se situe désormais à huit points, par rapport à trois en février.

Le Bloc jouit d'une confortable avance sur les libéraux en dehors de la région de Montréal et chez les francophones. Ainsi, dans la région de Québec, deux fois plus d'électeurs appuient le BQ que le PLC (46 p. cent à 23 p. cent). L'écart est moins prononcé ailleurs en province: BQ 38 p. cent, PLC 29 p. cent.

Dans la région métropolitaine, le PLC (31 p. cent) et le Bloc (34 p. cent) se taillent, en bonne partie parce que 58 p. cent des non-francophones, qui y sont

fortement concentrés, appuient les troupes de Jean Chrétien. De fait, le Parti libéral ne recueille que 23 p. cent des intentions de vote auprès des francophones, qui optent à 44 p. cent pour le parti de Lucien Bouchard. Les conservateurs sont encore plus mal nantis, avec un maigre 16 p. cent du vote francophone.

On remarque que la formation de Jean Chrétien devance le Bloc québécois chez les électeurs de 55 ans et plus, chez les moins scolarisés et les répondants dont le revenu-ménage est inférieur à 20 000 \$. De leur côté les hommes, les électeurs entre 18 à 54 ans, les plus scolarisés, la population active et socio-économiquement aisée appuient le Bloc québécois.

Dans l'ensemble, le Parti conservateur est quasi absent de toutes les catégories.

Peut-être parce que moins d'un électeur sur quatre (23 p. cent) se déclare satisfait de l'administration Mulroney. Pire, seulement un p. cent des répondants se disent «très satisfaits». À l'opposé, le niveau d'insatisfaction atteint 74 p. cent chez l'ensemble des Québécois, sept p. cent de plus qu'en février. Il n'y a pas, ici, de différences très marquées dans les divers segments de la population, si ce n'est que les non-francophones sont légèrement plus satisfaits de la performance du gouvernement, ainsi que les provinciaux, les femmes et les bas revenus.

Les résultats de ce sondage reposent sur 1019 entrevues effectuées entre le 18 et le 21 avril auprès de Québécois âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette taille donne des résultats exacts à 3 p. cent près, 19 fois sur 20.

Parizeau attribue à une campagne de peur la baisse de l'appui à la souveraineté

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La baisse importante de l'appui à la souveraineté dans l'opinion publique s'explique par la «campagne de menaces et de peur» menée par les milieux d'affaires fédéralistes, a soutenu hier le chef péquiste, Jacques Parizeau.

«Depuis un mois il y a une sorte d'offensive anti-souverainiste qui semble avoir marqué des points», a souligné M. Parizeau. Il commentait le récent sondage Crop-La Presse qui montre que l'appui à la souveraineté au Québec est passé de 64 à 48 p. cent entre novembre 1990 et avril 1991.

«Il y a eu une vague, on a cherché à faire peur au monde mais cela va passer, on va reprendre du poil de la bête», a ajouté le chef péquiste, qui y voit cependant un «avertissement» quant au poids qu'ont toujours les arguments fédéralistes auprès de la population. «Mais j'aime autant que cela arrive maintenant qu'à trois mois d'un référendum», a-t-il lancé. Depuis un mois «très peu d'études sont sorties, ce qu'on a vu c'est des opinions et des menaces. Tout le monde est sensible aux menaces, le Québec n'est pas différent».

Du côté du gouvernement, en particulier chez les fédéralistes, on pavait hier, attribuant rapidement la sérieuse baisse de satisfaction de la population à l'endroit du gouvernement aux difficultés économiques passagères.

Sourire aux lèvres, Claude Ryan a souligné que la baisse dans la ferveur souverainiste montrait combien l'opinion publique était volatile. «Cela se déplace dans une direction ou l'autre selon les événements. Il est donc trop tôt pour arriver à des conclusions, les jeux ne sont pas faits, et tous ceux qui ont des opinions à exprimer en auront le temps et je m'inclus là-dedans», a déclaré l'ancien chef du PLQ.

La baisse de popularité des libéraux, et la chute du niveau de satisfaction à l'endroit du gouvernement n'inquiètent pas M. Ryan: «C'est un mandat de quatre ans, il y a des hauts et des bas», a-t-il dit.

Le chef du Parti égalité, Robert Libman, se réjouissait également. Non seulement la souveraineté glissait-elle dans les sondages mais son parti récoltait cinq des six points perdus par le PLQ. Selon le sondage, si des élections avaient eu lieu il y a dix jours, le PQ aurait récolté 44 p. cent des suffrages, les libéraux 36 p. cent, Égalité 9 p. cent et le NPD Québec 8 p. cent. Pour M. Libman, comme le NPD n'a en pratique pas d'organisation électorale, on

peu croire qu'une partie de ce vote de protestation à l'endroit des grands partis passerait à Égalité. «C'est encourageant, la période du sentiment de rejet "après-Meech" semble terminée et les réalités économiques redonnent des priorités», a dit M. Libman.

Pour le leader en Chambre de l'opposition, Guy Chevrette, la



Jacques Parizeau

baisse de la souveraineté dans le sondage est «surprenante». Le débat constitutionnel a baissé d'un cran depuis que la commission Bélanger-Campeau a remis son rapport, souligne-t-il, mais il pourrait reprendre de plus belle avec le dépôt de la loi créant les deux commissions parlementaires, ce printemps.

Selon lui, cet ralentissement du courant souverainiste pourrait amener les tenants de cette option à modifier leur stratégie. «Quand le chiffre a été le plus haut (en faveur de la souveraineté) c'est quand les hommes d'affaires et les Chambres de commerce se sont prononcés en faveur de la souveraineté», M. Chevrette y voit un élément qui devrait inciter les souverainistes à insister sur la viabilité «et même la rentabilité économique» de la souveraineté.

Pour le ministre délégué aux Transports, Robert Middlemiss, la baisse de popularité des libéraux et la chute du niveau de satisfaction à l'égard du gouvernement s'expliquent essentiellement par les gestes impopulaires qu'a du poser le gouvernement.

Ministre fédéraliste qui avait fait des déclarations très nationalistes il y a quelques mois, Michel Pagé s'est dit «surpris» de la baisse d'appui à la souveraineté reflétée par le sondage. «Je suis surpris. Pour moi, la démarche d'affirmation nationale du Québec est bien ancrée, bien amorcée, à la suite de la prise de conscience collective des Québécois après l'échec de Meech».

La baisse de satisfaction est attribuable à «la période délicate et difficile qu'on traverse. Aucun gouvernement n'est exempt d'une réaction de la population quand on doit imposer un gel salarial et modifier les champs d'impôts aux municipalités. Il est normal que cela suscite des inquiétudes», a-t-il dit.

Député libéral anglophone de Nelligan, Russell Williams signale que le PLQ aura des problèmes avec l'électorat anglophone chaque fois qu'il voudra changer le modèle privilégié par cette communauté: un Québec fort mais au Canada. «Nous sommes à mi-mandat, et nous pourrions regagner le vote des anglophones avec des mesures que nous proposons bientôt», a-t-il dit.

Cette dernière mesure a évidemment été favorablement accueillie par la population du Canada, puisque près des trois-



Le président de la CSN, M. Gerald Larose (au centre) et la vice-présidente, Monique Simard (à droite), ont rencontré hier le premier ministre Robert Bourassa et le ministre du Travail, Norm Cherry (à gauche).

LASERPHOTO PC

Larose propose une révision de la fiscalité pour sortir de la récession

FREDERIC TREMBLAY
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

À la veille du dépôt du budget du gouvernement libéral, le président de la CSN, Gerald Larose, a présenté hier à Robert Bourassa un plan en dix points destiné à sortir l'économie québécoise de la récession.

Cette stratégie de relance économique passe notamment par la révision de la fiscalité québécoise, estime la CSN, dont c'est l'un des chevaux de bataille.

«Il est urgent que le gouvernement mette en place une commission d'enquête sur cet aspect-là», a indiqué M. Larose à Québec à sa sortie d'une rencontre d'une heure avec le premier ministre.

La CSN propose que le taux d'imposition pour les personnes gagnant 50 000 \$ et plus soit haussé de 24 à 28 pour cent.

L'organisme syndical désire aussi l'élimination de l'exemption d'impôt sur les premiers 100 000 \$ de gains en capital.

La CSN, de pair avec d'autres organisations syndicales, avait déjà adressé ces demandes au gouvernement du Québec lors du débat sur le gel des salaires des employés de l'État.

Au nombre des autres mesures suggérées par la CSN, l'une réclame un élargissement des

critères d'admission au plan d'urgence pour les PME chapeauté par la Société de développement industriel (SDI).

La CSN souhaite également que Québec rétablisse l'exemption de taxe qui prévalait pour le vêtement, la chaussure et les meubles jusqu'à l'imposition de la TVQ. Il devrait en être de même pour les services, estime la CSN.

Gerald Larose présentera également son plan de relance de l'économie québécoise au premier ministre Brian Mulroney, puisque certaines mesures ont trait à des compétences fédérales.

L'une de ces propositions assujetties à la juridiction d'Ottawa consiste en la définition d'une politique globale de formation de la main-d'œuvre.

Gerald Larose a également profité de son entretien avec le premier ministre Bourassa pour lui réitérer sa vive opposition à un accord de libre-échange avec le Mexique qui serait calqué sur le traité actuel avec les États-Unis.

«On a tenu à ce que le premier ministre soit informé qu'il va y avoir un barrage et une bataille en règle si ça devait se passer comme ça s'est passé lors de la dernière négociation avec les États-Unis», a déclaré M. Larose.

Un accord de libre-échange avec le Mexique serait acceptable aux yeux de la CSN s'il in-

cluait des mesures visant notamment un relèvement des conditions de travail de la main-d'œuvre mexicaine.

Sur la question constitutionnelle, M. Larose a exhorté Robert Bourassa à se conformer aux conclusions de la Commission Bélanger-Campeau, et de mettre un terme au plus tôt à l'incertitude.

«On a rappelé au premier ministre que le temps coûte cher au Québec, à l'économie québécoise, et que les délais fixés par la Commission B-C devaient être rigoureusement respectés», a fait valoir le président de la CSN.

Sondage

Réagissant par ailleurs au sondage Crop publié hier dans La Presse et faisant état d'une forte baisse du sentiment souverainiste au Québec, M. Larose y voit entre autres les conséquences de la campagne menée par les défenseurs du lien fédéral.

«Les fédéralistes vendent du rêve, de l'espérance, des espoirs, et il y a certainement un certain nombre de gens qui ne sont pas fermés à ce qu'il y ait des ouvertures», analyse le chef syndical.

Le sondage révélait une chute de 16 points de l'option souverainiste dans la faveur populaire, l'idée ne recueillant plus l'adhésion que de 48 pour cent des Québécois.

Mulroney retient... la moitié du sondage

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le premier ministre, qui ne manque jamais de minimiser l'importance de chacun des sondages accusant sa perte de popularité politique, a soudainement trouvé quelques vertus à ce mode de consultation publique, en apercevant hier les résultats du dernier sondage Crop-La Presse annonçant une perte de vitesse marquée du souverainisme au Québec.

«Les sondages en ce qui concerne les attitudes, les questions de base, c'est une affaire. Les sondages au sujet des intentions de vote, trois ans avant le vote, ne veulent strictement rien dire», a expliqué Brian Mulroney hier après-midi, en sortant d'une rencontre du cabinet.

Le sondage publié hier révèle que 48 p. cent des électeurs sont en faveur de la souveraineté, soit 16 p. cent de moins qu'en novembre dernier. En outre, 44 p. cent de l'électorat voterait pour le Parti québécois.

Le premier ministre a donc tenté de convaincre les journalistes que la partie du sondage traitant de la souveraineté était valable, tandis que celle portant sur la faveur majoritaire à l'endroit du Parti québécois n'avait que peu d'intérêt.

«Une moitié a un impact sur nous. L'autre moitié doit se régler dans trois ans ou trois ans et demi. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise, je n'ai jamais contesté la réalité d'un sondage, quand c'est un sondage valable, une photo d'avant hier, pas de l'an prochain», a ajouté M. Mulroney.

Celui-ci a dit qu'il n'était pas surpris de voir les Québécois se prononcer en faveur du Canada. Et selon lui, cette nouvelle tendance n'a rien à voir avec l'insécurité économique qui plane actuellement sur la province, à cause de la récession.

«Cela a à voir avec le fait qu'un grand nombre des Québécois sont heureux d'être Canadiens, a-t-il lancé. Je ne suis pas surpris que les Québécois aiment le Canada, ils ont toujours aimé le Canada».

Le nouveau ministre de l'Environnement, Jean Charest, a quant à lui déclaré que ce sondage était «un bon signe».

«Mais il n'y a rien de ferme dans ce domaine. C'est 48 p. cent aujourd'hui, ça peut bouger dans une autre direction, a-t-il ajouté. Cela indique que la population va entrer dans le débat avec un esprit ouvert, ce qui est important, quel qu'en soit le résultat».

Interrogé sur la formation du comité parlementaire élargi chargé de forger le plan de réforme constitutionnel fédéral, M. Mulroney n'a pas nié qu'il soit éventuellement co-présidé par un membre du Parti libéral. Mais il n'a rien confirmé non plus, rappelant qu'au début des années 1980, au moment de la réforme constitutionnelle, le gouvernement libéral n'avait convié aucun conservateur ou néo-démocrate à la présidence de leurs comités.

Il a en outre expliqué qu'il ne savait pas encore si des représentants venant de l'extérieur du Parlement siègeraient sur le nouveau comité. «Je pense qu'un comité parlementaire devrait premièrement représenter les parlementaires», a-t-il toutefois précisé, mais c'est le nouveau ministre des relations fédérales provinciales, Joe Clark, qui aura le dernier mot, a précisé M. Mulroney.

M. Clark doit d'ailleurs rencontrer ce matin pour la première fois les membres du nouveau comité du cabinet sur l'unité et la constitution.



Daryl Bean

Les salaires: peu de sympathie pour les fonctionnaires

Dans son bureau du 26 février dernier, le ministre des Finances d'alors, Michael Wilson, avait fait part du projet d'éliminer jusqu'à 6000 postes au sein de la fonction publique, de réduire de dix pour cent le nombre des cadres et de limiter à 3 pour cent par an, pour les trois prochaines années, les augmentations salariales des employés du gouvernement.

Cette dernière mesure a évidemment été favorablement accueillie par la population du Canada, puisque près des trois-

quarts de celle-ci (74 p. cent) approuve la limitation des augmentations ou juge même que les fonctionnaires fédéraux ne devraient aucunement être augmentés (40 p. cent). Par ailleurs, 19 pour cent des répondants sont d'avis qu'une augmentation de plus de trois pour cent serait justifiée, tandis que 8 pour cent n'ont pas d'opinion sur la question.

Quant au président de l'Alliance canadienne de la fonction publique, Daryl Bean, il s'est empressé d'accuser M. Wilson d'être

«aussi sadique que Saddam Hussein». Le 15 avril, M. Bean annonçait que 62 pour cent des fonctionnaires fédéraux qui avaient participé à un récent vote étaient en faveur du déclenchement d'une grève cet été pour soutenir leurs revendications. L'ACFP compte environ 170 000 membres, et une grève aurait pour effet de perturber sérieusement les services publics.

En annonçant les résultats du vote, M. Bean a souligné qu'il n'avait absolument aucun respect pour le gouvernement fédéral, et

qu'il était prêt à aller en prison en défiance de toute législation de retour au travail qui pourrait être adoptée. «Toute législation de ce genre qu'ils pourraient promulguer ne signifie absolument rien pour moi», a-t-il affirmé.

Le président de l'ACFP a reconnu néanmoins qu'il ne s'attendait pas à ce que le public appuie la prise de position de son syndicat. «Je ne pense pas que nous puissions nous attendre à beaucoup de sympathie de leur part», a-t-il admis.

Editorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

CECM: la sale guerre

Le ministre de l'Éducation n'a plus le choix: il doit de toute urgence mettre fin à la guerre qui déchire la Commission des écoles catholiques de Montréal. La CECM est en train de s'enfoncer dans un conflit paralysant, dont les principales victimes seront inévitablement... les élèves. Or, compte tenu du climat empoisonné qui y prévaut actuellement, les chances qu'elle s'en tire toute seule sont infimes.



Il y a environ deux semaines, le directeur de la CECM accusait la présidente Denise Soucy-Brousseau d'avoir trafiqué la facture d'un repas de 390 dollars, champagne compris, ainsi que de quelques autres méfaits suffisamment graves pour justifier une démission. Tout en se défendant avec une arrogance et une maladresse inouïes contre les allégations accablantes de son «dg», la présidente a préféré se cramponner à son poste. L'attitude de Mme Soucy-Brousseau plonge la CECM dans une situation intenable et montre, à elle seule, que le bien de la commission scolaire constitue le dernier de ses soucis.

Avec raison, les commissaires de l'opposition ont tenté hier de ramener le dossier sur le tapis, par une résolution réclamant le départ de la présidente. Au lieu d'une assemblée publique en bonne et due forme, ils ont eu droit à une triste séance de

cirque, au cours de laquelle ils ont été cavalièrement privés de tout droit de parole. Leur proposition a été rejetée. Elle l'aurait été de toute façon, même s'il y avait eu discussion, puisque le MEMO est minoritaire au conseil. Mais la manière dont Mme Soucy-Brousseau s'y est prise pour évacuer le débat en «plaquant» ses adversaires dénote un mépris profond des règles fondamentales de la démocratie. Plus que ça: elle témoigne de son inaptitude à diriger une institution publique qui, contrairement à une plomberie, doit rendre des comptes à la population.

Voilà qui est bien assez pour justifier ne serait-ce qu'une intervention du ministre auprès de la présidente, lui demandant de laisser son siège. Mais il y a plus. Car cette affaire a fait sauter le couvercle d'une véritable boîte de Pandore qui n'en finit plus de laisser échapper ses mauvais génies.

Dirigée depuis des lunes à l'unanimité régnante, la CECM a pris l'habitude de déléguer une série de pouvoirs au comité exécutif ou à la direction générale: de toute façon, les séances du conseil des commissaires n'étaient qu'une simple formalité. L'arrivée d'une forte opposition a rompu cette belle harmonie et provoqué ni plus ni moins qu'une vulgaire guerre de pouvoir.

Qui a raison dans cette histoire? Le directeur Laurent Portugais qui soutient que les «élus» ne comprennent pas les limites du rôle qui leur est dévolu? Et qui, comme par hasard, a décidé

de désavouer publiquement Mme Soucy-Brousseau juste au moment où celle-ci s'apprêtait à le remercier de ses services? Ou bien l'Alliance des professeurs de Montréal qui a choisi de soutenir la présidente pour s'en prendre plutôt au directeur, qu'elle accuse d'agir en petit despote administratif? Ou encore les commissaires du MEMO, qui estiment que les abus de pouvoir existent de part et d'autre? Et qui, après avoir tiré des bénéfices politiques des accusations de M. Portugais, se sont soudainement retournés contre lui? Un lâchage qui, soit dit en passant, était pour le moins inélégant...

Mme Soucy-Brousseau doit partir. Mais tout en permettant d'atténuer les hostilités, son départ ne réglerait pas les divergences profondes entre les élus et les fonctionnaires au sujet de leurs juridictions respectives. L'arrivée d'une opposition qui n'accepte plus de signer des décisions les yeux fermés force la CECM à moderniser ses règles de fonctionnement. Dans le climat actuel, cela paraît impossible sans une «médiation» de Québec. Malheureusement, tant au bureau du procureur général, auprès duquel M. Portugais a déposé une plainte contre la présidente, qu'au ministère de l'Éducation qui se contente d'observer négligemment la bataille depuis la capitale, on ne paraît pas particulièrement pressé d'agir... Cet immobilisme n'est plus acceptable.

Agnès GRUDA

Les hoquets de la Justice

C'est le monde à l'envers. Il s'agira maintenant d'invoquer l'absorption d'une trop grande quantité d'alcool pour être candidat à un acquittement dans une cause d'agression sexuelle.

La décision du juge Bernard Grenier d'acquitter un certain Henri Daviault d'une accusation d'agression sexuelle contre une femme de 65 ans atteinte d'une paralysie du côté gauche et qui se déplace en chaise roulante depuis 14 ans, est pour le moins révoltante.

L'agresseur, un alcoolique invétéré, aurait tout simplement trop bu. Il ne se souvient plus de l'avoir agressée, donc il nie... Pourtant, le juge reconnaît au-delà de tout doute raisonnable, écrit-il dans son jugement, que l'incident s'est déroulé comme la plaignante l'a raconté.

Le juge appuie son jugement sur le principe qui est à la base même du droit pénal, soit la présomption d'innocence. Il explique que, ayant un doute raisonnable sur la «conscience d'agir» de l'accusé, en raison d'un état d'intoxication très poussé, il n'a pas la preuve indubitable que Daviault a agi volontairement.

Comment peut-on concevoir qu'un juge, reconnaissant que l'accusé a commis le crime, l'acquitte parce que celui-ci dit avoir oublié? Cette interprétation inquiète.

Elle ouvre une boîte de Pandore qu'il faudra refermer le plus vite possible afin d'éviter que les agresseurs, une fois leur crime commis, jouent à la personne ivre, une bouteille d'alcool à la main, en espérant être acquittés. Drôle de justice.

Claudette TOUCAS

Les illusions dangereuses

Pour les esprits trop partisans, les sondages charrient toujours une bonne part d'illusions dangereuses.

C'est vrai pour les souverainistes qui s'imaginaient, jusqu'à hier, que l'indépendance est à la veille de tomber du ciel comme un fruit mûr. Et pour les fédéralistes qui seront tentés de pousser un soupir de soulagement devant le dernier sondage CROP-La Presse indiquant un recul de seize points de l'option en faveur de la souveraineté.

À vrai dire, cette récente radiographie de l'humeur populaire à un moment donné ne comporte guère de surprise réelle. Surtout si on s'astreint à comparer des choses comparables. C'est-à-dire des sondages portant sur l'indépendance seule sans référence à une souveraineté obligatoirement assortie d'une association économique avec le reste du Canada.

Mais au-delà de ces nuances, les résultats d'hier ne font que confirmer ce dont tout le monde pouvait se douter: l'impact de la récession économique sur les préoccupations populaires, l'indécision d'une bonne partie de la population devant un choix décisif en matière constitutionnelle, l'ampleur de ses attentes face aux propositions du Canada anglais et sa perméabilité aux grands thèmes qui font l'actualité.

Depuis l'échec de Meech, en juin dernier, les Québécois ont successivement eu droit à une déclaration fracassante de Robert Bourassa sur la faillite du fédéralisme actuel, au rapport Allaire flirtant de très près avec les exigences souverainistes et à la Commission Bélanger-Campeau qui a donné une prodigieuse audience à la déception de nombreuses personnalités de premier plan et à leur nouvelle ferveur nationaliste. Et, pendant tout ce temps, au mutisme presque complet d'Ottawa et du Canada anglais.

Il en va tout autrement depuis un mois où ce sont les appels à la réconciliation qui font les manchettes. De Brian Mulroney à Jean Chrétien, en passant par Bob Rae, Don Getty et même Clyde Wells, sans parler des commissions Spicer et Beaudoin-Edwards, il n'est plus question que de main tendue, de concessions aux aspirations québécoises et de recherche d'un nouveau consensus canadien. Pas étonnant que ces propos trouvent une oreille attentive chez de nombreux Québécois récemment sensibilisés à l'hypothèse souverainiste mais toujours à l'affût de la solution la plus rassurante sur le plan économique.

Au fond, ce dernier sondage constitue surtout un sérieux avertissement. Aux souverainistes comme aux fédéralistes. Pour les premiers, il devrait dissiper l'illusion que la partie est jouée. Et gagnée. Et qu'il suffira au PQ de continuer à ne pas faire de vagues pour recueillir le fruit des erreurs des autres. Ce n'est pas en se contentant de regarder leur chef aller annoncer la bonne nouvelle en Europe ou dans l'Ouest qu'ils redonneront l'avance à leur option dans l'opinion publique. C'est en persuadant les Québécois indécis de s'y rallier par choix plutôt que par dépit.

Quant aux fédéralistes, ces résultats devraient les rendre conscients de l'urgence de trouver, si possible, une solution acceptable aux Québécois. Et à l'importance de ne pas les décevoir encore une fois. Car l'autre leçon de ce sondage, c'est que, même aujourd'hui et malgré tout ce qui a été dit, on trouve encore un Québécois sur deux qui ne croit plus au Canada.

Pierre GRAVEL

TIPS



GILBERT 11/8/89

REPRISE

D'ACCORD, J'AI PAS ASSEZ DE PLACE POUR ME RETOURNER, MAIS JE PEUX RESPIRER CONVENABLEMENT ET AUSSI, JE PEUX CROISER LES JAMBES...
MERC, M. WILSON

DROITS RÉSERVÉS

Comment les premiers ministres en sont venus à jouer un rôle majeur au Canada

MARCEL ADAM

Hier j'ai suggéré que c'est parce que les Pères de la Confédération avaient omis d'inclure une formule d'amendement dans la constitution que les premiers ministres avaient été amenés à jouer un rôle déterminant dans le processus constitutionnel canadien.



À la relecture je constate que cette hypothèse historique appelle un développement supplémentaire.

Pourquoi, lorsque le Canada a décidé de doter sa constitution d'une formule de modification, n'a-t-il pas suivi l'exemple des grandes fédérations occidentales où les chefs de gouvernement ne sont pas parties prenantes dans le processus constitutionnel?

Parce qu'il s'agissait de compléter la constitution laissée inachevée par les représentants des colonies, peut-être a-t-on cru qu'il revenait normalement aux représentants des parties constituantes de le faire, en l'occurrence les premiers ministres fédéral et provinciaux.

Comme ils travaillaient à parachever l'œuvre des premiers architectes de la fédération canadienne, ces derniers ne pouvaient pas ne pas se sentir investis du même rôle que les Pères de la Confédération. Eux qui mettaient la dernière main au contrat légal sanctionnant le pacte en vertu duquel les colonies s'associaient pour former un pays fédéral.

Il faut aussi rappeler que la première rencontre des pre-

miers ministres, pour cette fin, a eu lieu en 1927, c'est-à-dire dans une décennie marquée par une forte poussée provincialiste. Un phénomène attribuable d'une part au fait que le Conseil privé de Londres avait reconnu l'autonomie des provinces en déclarant que dans leur sphère de juridiction elles sont aussi souveraines et compétentes que le pouvoir fédéral; et, d'autre part, à la croissance économique des provinces résultant principalement du développement industriel et de l'exploitation des richesses naturelles.

En s'enrichissant les provinces s'étaient donné les moyens d'affirmer leur autonomie par rapport au pouvoir central. Je dis «les» provinces alors qu'elles n'étaient évidemment pas toutes également prospères. Mais l'Ontario et le Québec, qui se détachaient nettement du groupe à cet égard, exerçaient dans l'entre-deux-guerres un leadership en matière d'affirmation des pouvoirs provinciaux.

Aussi n'est-il pas étonnant que dès la première négociation pour doter la constitution d'une formule d'amendement, les premiers ministres du Québec et de l'Ontario, unissant leurs voix pour signifier clairement que les provinces n'étaient pas en reste par rapport au gouvernement fédéral, proclamaient la théorie du pacte confédératif. Cette doctrine voulait que le gouvernement fédéral tient ses pouvoirs des provinces, que la fédération n'est rien de plus que la somme de ses parties.

Les premiers ministres provinciaux ayant été introduits dans le processus constitutionnel à l'occasion d'une forte poussée provincialiste, pour y négocier d'égal à égal comme les Pères de la Confédération à l'époque du pacte dont ils continuaient eux-mêmes de se préva-

loir, n'allaient plus jamais vouloir s'en retirer.

C'est ainsi qu'en 1931 le gouvernement fédéral fit inscrire dans le Statut de Westminster que dorénavant la constitution serait amendée avec le consentement des provinces.

Ce qui fait dire au grand historien canadien William M. Morton que la conjugaison de deux pratiques: l'obligation d'obtenir l'accord des provinces pour amender la constitution et la convention politique qui a pendant longtemps exigé leur consentement unanime, a eu pour conséquence d'emprisonner le Canada dans une camisole de force constitutionnelle.

Le consentement des provinces pouvait théoriquement désigner les législatures provinciales. Mais dans notre système parlementaire, où le législatif et l'exécutif ne sont pas séparés et la discipline partisane est la plus rigide qui soit, parler du consentement des provinces c'est parler de celui des premiers ministres provinciaux.

(La formule d'amendement actuelle ne fait jouer un rôle qu'au Parlement fédéral et aux législatures provinciales dans le processus de modification de la constitution. Pourtant ce sont les premiers ministres qui négocient les changements, les corps législatifs n'intervenant qu'après coup pour entériner ce qu'ont accepté ou refusé les chefs de gouvernements lors des négociations).

Une autre lacune de la constitution canadienne a considérablement contribué à faire jouer aux premiers ministres provinciaux un rôle majeur dans la conduite des affaires fédérales: l'absence d'un authentique Sénat comme il en existe dans toutes les fédérations normales. C'est-à-dire une Chambre haute

représentant les provinces et jouissant de pouvoirs réels permettant de faire contrepoids à la Chambre basse.

C'est principalement pour pallier à cette lacune que sont nées les conférences fédérales-provinciales où les premiers ministres, discutent de la situation économique ou de toute autre question importante.

Le professeur Morton dit de ces conférences qu'il s'agit, d'une institution canadienne extra-constitutionnelle où on négocie «de pouvoir à pouvoir», sur un plan essentiellement «diplomatique».

On pourrait en dire autant des conférences constitutionnelles qui se déroulent dans le même cadre et sur le même modèle, les premiers ministres négociant sur un pied d'égalité, comme le font les chefs d'État dans les rencontres internationales.

Mais des conférences de caractère diplomatique entre les parties constituantes d'une fédération comportent de sérieux inconvénients.

Les affrontements entre les deux ordres de gouvernement jouent inévitablement contre le gouvernement fédéral, et donc même coup contre l'unité du pays. Étant dans la nature des choses que dans un conflit entre le gouvernement central et celui d'une province la population de celle-ci penche inmanquablement du côté du gouvernement le plus proche.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'après un quart de siècle d'affrontements constitutionnels entre les premiers ministres des provinces et celui du pouvoir central qui ne pouvait avoir le beau rôle aux yeux des populations locales, la fédération canadienne soit en train de se décomposer.

Opinions

Réactions à l'échange de lettres Star-La Presse

Peut-on être à la fois Québécois et Canadien?

Pour aider un peu à dissiper la méfiance, les préjugés et l'incompréhension qui opposent francophones et anglophones dans le présent débat constitutionnel, l'éditeur du *Toronto Star*, John Honderich, et l'éditorialiste en chef de *La Presse*, Alain Dubuc, ont entrepris d'échanger des lettres, le samedi, dans leurs journaux respectifs. Nous publions aujourd'hui les premières réactions de lecteurs à ces lettres. Les trois premiers correspondants ayant fait part de leurs commentaires en anglais, nous les avons traduits.

Je tiens avant tout, Monsieur Dubuc, à faire appel à votre indulgence pour vous écrire en anglais plutôt qu'en français. Mes connaissances de la langue française sont insuffisantes pour me permettre de dire tout ce que je tiens à dire.

Je viens de lire dans le *Toronto Star* votre « Lettre de Montréal » intitulée *A Cry of Help from Bourassa*. Vous y écrivez que la plupart des Québécois de langue française se définissent comme Québécois plutôt que Canadiens, et que la compréhension de ce fait est indispensable à la tenue de tout dialogue productif entre le Québec et le Canada. Vous ajoutez que si les Québécois décidaient de demeurer au sein de la Confédération, ce ne serait pas par amour pour le Canada, mais plutôt parce qu'il serait raisonnable d'agir ainsi.

Cela m'affecte profondément, car vous laissez entendre ainsi que les Québécois sont essentiellement indifférents envers le Canada et qu'ils n'y demeurent que pour se soustraire aux inconvénients, économiques ou autres, d'une séparation. La raison de mon émoi est qu'un tel concept semble éliminer toute possibilité que Québécois et Canadiens s'unissent jamais pour poursuivre des objectifs et des buts communs. Si le cinquième de la population n'éprouve aucun sentiment envers le Canada, et, finalement, ne se préoccupe aucunement de ce qui se passe hors du Québec, à quoi servirait-il de demeurer un pays uni? Il est possible que, comme vous le dites, M. Bourassa appelle à l'aide; mais dans quel but? Si, comme vous le prétendez, les Québécois considèrent le Québec comme leur pays, ne repoussons-nous pas simplement l'échéance en accordant à M. Bourassa l'aide qu'il demande?

J'aimerais que vous compreniez que je ne suis pas l'un de ces Canadiens anglais qui se contentent de hausser les épaules en disant: « Que le Québec s'en aille ». Pour moi, la séparation du Québec serait une tragédie, et la perspective d'un tel événement me remplit de tristesse et de déception. Je trouve néanmoins difficile de justifier l'existence d'un système fédéral, même fortement décentralisé, dans lequel 20 pour cent de la population se sentirait totalement détachée du reste du pays. Si les Québécois ne se sentent aucunement Canadiens, n'éprouvent aucun attachement envers le Canada, rien ne sert pour eux de continuer d'entretenir des liens avec l'État canadien. C'est là, évidemment, l'argument des séparatistes, mais je pense que c'est aussi la conséquence inévitable des vues que vous exprimez dans votre article.

Vous mentionnez la violente réaction du Québec devant l'échec de l'accord du lac Meech. L'une des choses qui m'ont le plus frustré, en tant que Canadien anglophone, a été le manque évident de compréhension, au Québec, de l'attitude des Canadiens anglais à l'endroit de l'accord. Je sais que beaucoup de gens l'ont critiqué, non pas seulement en raison de la clause portant sur la « société distincte », mais à cause du transfert de pouvoirs particuliers du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux. En fait, je pense qu'il est juste de dire que le débat a été beaucoup plus intense sur ces dispositions que sur la question de la société distincte. Je crois que la plupart des Canadiens étaient prêts à accepter la clause de la société distincte. Mais ce qu'ils

n'étaient pas prêts à accepter, c'est une altération de l'équilibre des pouvoirs fédéraux-provinciaux sans explication adéquate.

On ne nous a jamais expliqué pourquoi, dans le but de protéger et d'encourager la langue et la culture françaises, il était nécessaire de donner aux provinces le droit de se retirer des programmes fédéraux. MM. Bourassa et Mulroney portent la même part de responsabilité pour n'avoir pas su expliquer la raison d'être de l'accord, sinon qu'il représentait les exigences minimales du Québec. Je pense qu'il est juste de dire que, au lac Meech, M. Bourassa lançait déjà « un appel à l'aide ». Je crois que nous aurions obtenu une réponse plus favorable si nous avions été prêts à nous montrer plus communicatifs, plutôt qu'à afficher une attitude de rigidité et d'indifférence.

J'attendais avec plaisir l'occasion de prendre connaissance de votre prochain « Lettre de Montréal » dans le *Toronto Star*.

Michael JONES
Kingston, Ont.

Monsieur Dubuc,

J'ai lu avec intérêt votre article intitulé « A Cry of Help from Bourassa », publié dans le *Toronto Star* du 13 avril dernier. Le reste de cette lettre est écrit en anglais parce que je tiens à m'exprimer de la façon la plus compréhensible possible, mais il me semble que ces quelques mots d'un anglophone en français à un francophone traduisent



Alain Dubuc

un désir de rapprochement sincère. L'inverse est également vrai, et si vous envisagez de me répondre, j'aimerais beaucoup recevoir une lettre écrite uniquement en français.

Il me semble que vous avez écrit votre article avec le cœur comme avec l'esprit, et c'est là une façon de faire très louable et à laquelle je suis sensible. L'absence de l'un ou de l'autre aurait rendu votre position moins plausible tant du point de vue humain que sur le plan pratique.

Je ne vois pas le Québec mettant le couteau à la gorge des autres provinces. Ce n'est pas au Canada de donner une réponse au Québec, comme cela semble être l'avis des Québécois qui s'expriment le plus bruyamment sur cette question. Il appartient à toutes les provinces de discuter de concert du problème avec le gouvernement, sans aucune restriction de temps, pour empêcher que certains individus n'exercent une influence indue sur les délibérations et les décisions d'une représentation majoritaire (conf. Lac Meech).

Je ne peux me dire en total désaccord avec vous sur le fait qu'à l'heure actuelle, certains premiers ministres ne sont aucunement pressés de discuter d'un « nouveau Canada », mais ne fermez pas les yeux sur la détermination de M. Bourassa de ne pas représenter le Québec à une nouvelle ronde de pourparlers. Le premier ministre Rae a ouvertement et publiquement exhorté M. Bourassa à se montrer flexible sur ce point. Je comprends que la présence de M. Parizeau oblige virtuellement M. Bourassa à adopter cette attitude, mais comprenez, de votre côté, que tout parti politique au pouvoir doit apprendre à vivre avec l'opposition (et pas uniquement le premier ministre Bourassa).

Si, à l'issue de négociations sincères, le Québec demeurerait la seule province à ne pas souhaiter demeurer au sein de la Confédération, les représentants élus et la population de chacune des autres provinces ne lui tiendraient aucunement rigueur de ses vœux politiques. La situation ne serait-elle pas, en effet, analogue à une association d'hommes d'affaires dont un membre à part égale déciderait un jour de faire cavalier seul? A son départ, il n'est pas douteux que les membres du groupe souhaiteraient à leur vieil ami et partenaire tout le succès possible dans la nouvelle voie qu'il se serait choisie.

En tant que province, le Québec a une place au sein du Canada, tout comme les enfants qui ont grandi et sont devenus adultes ont leur place au sein de la famille dont ils sont issus. En tant qu'adultes, ils peuvent jouir de plus de liberté, s'exprimer plus pleinement et plus ouvertement — en appelant par exemple leur territoire un « pays » —, mais pendant qu'ils agissent ainsi, que gagneraient-ils à se brouiller avec leurs frères et sœurs, avec leurs parents et leurs grands-parents?

Qu'est-ce qu'un « vrai Canadien »? Qu'est-ce qu'un « vrai Québécois »? Y a-t-il rien de plus démocratique que le fait, pour des individus, d'exprimer des vues qui diffèrent de celles de la majori-

té, aussi longtemps que ces vues ne penchent pas vers l'antagonisme ou la discrimination? Des vues différentes peuvent se révéler hautement enrichissantes, pourvu que la société soit assez sûre d'elle-même pour que ces différences d'opinion ne suscitent pas de réactions hostiles.

À mon avis, le terme « société distincte » n'a pas été défini en profondeur à l'intention de l'ensemble de la population de notre patrie commune. Sans une compréhension fondamentale (devant mener à un accord), personne n'est en mesure d'évaluer pleinement cette expression, non plus que la position de ceux qui en préconisent l'emploi.

Et que dire du mot et du concept de « souveraineté »? Il m'apparaît que l'opinion générale des gens qui vivent hors des frontières du Québec est qu'un Québec souverain aurait les mêmes rapports avec le nouveau Canada que l'Angleterre, la France ou les États-Unis. Il serait certainement économiquement réalisable et avantageux d'explorer les possibilités d'échanges commerciaux, sportifs et culturels tel que la chose se fait actuellement avec les pays amis. Nul n'est besoin de créer une situation « perdant-perdant » lorsque le Canada vit déjà, plus ou moins, une situation « gagnant-gagnant » avec ses partenaires économiques actuels. La formule est déjà en place, et elle n'a besoin que d'être mise en pratique.

Je suis convaincu que les habitants de chacune des provinces du Canada pensent que le Québec a le droit absolu, et même le devoir, de préserver sa langue et sa culture, ou, comme vous l'avez écrit, que les Québécois ont le droit d'être ce qu'ils sont. Les Québécois peuvent-ils comprendre qu'aucun autre Canadien, quelle que soit son origine raciale, n'acceptera de renoncer à ce qu'il est ou à ce qu'il croit pour ressembler plus à un Québécois? D'où la répugnance des gens, dans certaines provinces, à apprendre le français ou à soutenir ouvertement l'essor de la culture française. Il n'existe qu'un peuple qui doive ramasser ce flambeau et le porter vers l'avant.

Pourquoi certains Québécois francophones (et je ne fais pas allusion aux soi-disant radicaux) pensent-ils qu'un Québécois est quelqu'un qui vit dans la belle province et dont la langue maternelle est le français (et qui peut ou non utiliser ou comprendre l'anglais)? Que dire de la collectivité irlandaise établie depuis si longtemps au Québec? Un Québécois peut-il ne pas être un résident du Québec et détenir un passeport canadien, ni plus ni moins? Comment ces francophones appellent-ils les enfants nés au cours des 10 ou 15 dernières années de parents anglophones? Des immigrants? Cela n'est-il pas aussi un manque de sensibilité?

Je me demande si votre emploi du mot « honte » pour parler de l'affaire Ben Johnson est bien choisi. Lorsque Ben Johnson « parut » avoir remporté la médaille d'or, les Québécois se sont-ils dit: « Il courait pour le Canada, et non pour le Québec »? Vous connaissez sûrement l'inconstance de l'amatour de sport moyen qui gravite vers le gagnant et s'écarte sans bruit du perdant. Les rédacteurs sportifs de *La Presse* ne critiquent-ils pas activement les joueurs et la direction du Canadien lorsque l'équipe ne donne pas son maximum? Seules les personnes objectives louent ceux qui réussissent et critiquent honnêtement ceux qui perdent.

Vous utilisez l'expression « trouver une solution qui puisse maintenir le Québec au sein du Canada ». Je m'interroge sur l'opportunité de l'emploi du mot « maintenir ». Un homme ne « maintient » pas sa femme au sein du mariage. Ils vivent ensemble parce qu'ils pensent qu'ils appartiennent l'un à l'autre. Ils n'ont pas besoin d'avoir les mêmes idéaux, mais il est essentiel qu'ils respectent leur existence et leur personnalité mutuelles. Il est possible que je ne sois pas aussi Canadien que le résident moyen du Québec. Il nous faut considérer ces choses selon différents points de vue et sous des angles différents.

Il est certain que ces problèmes ne seront pas facilement résolus, que ce soit à court ou à long terme. Je ne suis certainement pas un messie. Toutefois, je tiens à vous encourager à écrire d'une manière aussi ouverte, honnête et franche que vous l'avez fait.

Roy THOMSON
East York, Toronto

Cher Alain Dubuc,

J'ai lu la lettre de John Honderich en premier, et je me suis immédiatement mise à sourire: quelle merveilleuse idée... enfin!

Puis, je suis arrivée à la page B3, et j'ai lu votre lettre à « Cher John ». Le sourire a quitté abruptement mon visage lorsque j'ai lu: « Les Québécois ne voient pas le Québec comme une province, mais comme leur pays. » Cela ne peut signifier qu'une chose: la séparation!

Peut-être sautai-je un peu trop vite à cette conclusion inévitable, mais je sais désormais que vous avez une idée beaucoup plus claire du Québec que John Honderich. J'ai réalisé que l'essence de votre lettre, le « cœur du problème », lui avait totalement échappé.

Je lirai néanmoins votre correspondance avec un grand intérêt. Je suis toujours convaincue que cet échange est une excellente idée, mais je ne peux m'empêcher de me demander si l'une ou l'autre partie est prête à consentir des compromis.

Doris MALCOLM
Côte-Saint-Luc, Montréal

Monsieur Dubuc,

Puisque vous avez décidé de « nous » expliquer aux Torontois, j'ai pensé vous suggérer trois idées à leur transmettre (si vous les endossez, bien sûr!).

1- D'abord, au sujet de la loi 178. D'ici, j'ai l'impression que les *Canadians* voient la loi sur l'affichage comme un fléau de l'apocalypse. Il faudrait leur dire ce qu'elle est: sur la façade de son magasin tu écris: « Pâtisserie-boulangerie » au lieu de « Bakery-Pastry » et c'est tout! Dans ta vitrine tu mets un pain et une tarte pour ceux qui ne comprennent pas ou tu mets une définition du dictionnaire...

Et vous leur expliquez qu'à part cela, les *Canadians* de Montréal se font soigner dans LEURShôpitaux anglais, obtiennent des services sociaux dans LEURS services, vont dans LEURS écoles anglaises, LEURScollèges anglais et LEURS universités anglaises (sur les quatre universités de Montréal, deux sont anglaises), écoutent LEURS postes de télé et de radio (il y a même plus de postes anglais que français sur les ondes à Montréal) et lisent LEURS journaux et LEURS livres anglais et travaillent en anglais. Alors, c'est quoi l'apocalypse? C'est quoi la brimade des droits linguistiques? Pourquoi pleurent-ils si fort à Toronto quand les *Canadians* de Montréal, eux, ne versent pas une seule larme en français?

2- Leur plus grande frustration, je crois, c'est que Trudeau et Mulroney



John Honderich

soient originaires du Québec: ils ont l'impression d'être « bossés » en français-anglais depuis trop longtemps.

Bon, c'est ce qui les a élus, ces deux-là? Qui c'est qui est allé dans les congrès de partis politiques fédéraux? À la gang qu'ils sont, les Canadiens ne peuvent-ils pas élire leur monde? Et pourquoi ont-ils dégoûté Turner pour Chrétien? Ça c'est incompréhensible pour moi, vu de Montréal.

3- Il me semble que leur image des Québécois est celle du temps de Duplessis et qu'ils ont peur de voir une extrême droite faire retomber le pays dans une grande noirceur; c'est pourquoi ils doivent rester là à nous guider...

Dites-leur donc, s.v.p., que Duplessis est mort (comme Trudeau, ils ont l'air de ne pas savoir ça), et même que ceux qui l'avaient élu dans le temps sont morts eux aussi. Et expliquez-leur, s.v.p., les contenus composés des chartes canadienne et québécoise. Et demandez-leur d'avoir autant d'ouverture d'esprit envers nous qu'ils en montrent pour toutes les autres minorités de la terre.

Camille MESSIER
Saint-Lambert, Qué

Monsieur Dubuc,

L'objectif que vous poursuivez dans vos échanges de lettres avec le *Toronto Star* est sans aucun doute fort louable. Je voudrais cependant soulever un point dont faisait état votre interlocuteur, M. John Honderich, dans sa lettre publiée dans *La Presse* le 20 avril. Il déclare sans ambages: « En Ontario, on se définit d'abord et avant tout comme Canadiens et ce, depuis des générations ». Je me permets de mettre cette affirmation en doute m'appuyant sur quelques faits historiques.

Pensons d'abord aux États-Unis. On se demande comment nos voisins du sud ont pu développer un patriotisme aussi vivement tenu de la multiplicité d'ethnies qui ont formé ce pays. Il semble bien que c'est précisément en raison de la diversité des populations immigrantes (chiffres à 33 millions entre 1845 et 1914) qu'ils se sont rendu compte qu'il était impossible que chaque composante ethnique demeure attachée à son pays d'origine: leur nouvelle patrie était les États-Unis...

Par contre, au Canada, la situation fut fort différente. À ce sujet, je prends la liberté de citer un extrait d'un livre publié par M. Kevin Riley: « Au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande, une proportion infiniment majoritaire d'immigrants venaient des Îles Britanniques (...) Leur commune origine anglaise (ou écossaise, ou irlandaise) rendit le développement d'une identité nationale moins essentielle, et leur absence de la « mère patrie » les incita à afficher avec plus d'ardeur leur identité anglaise ». Le même phénomène s'est produit en Algérie alors que les Pieds noirs, incapables de développer un nationalisme algérien, devinrent plus français que les Français.

C'est ainsi qu'au Canada, il a fallu attendre plus de 200 ans après la conquête et 100 ans après le Pacte de la Confédération pour se doter d'un drapeau et d'un hymne national — et je passe sous silence les difficultés qu'a dû surmonter M. Pearson pour réussir cet « exploit ». Encore tout récemment, on a pu constater la réaction virulente de l'Opposition à la Législature de l'Ontario parce que le gouvernement avait décidé de faire prêter serment aux policiers au Canada plutôt qu'à la Reine; on a qualifié cette décision « d'acte de trahison » et on en a fait l'objet d'un débat qui a duré une journée.

Vous comprendrez qu'il me soit difficile d'accepter l'assertion de M. Honderich. En fait, les Canadiens français, eux, ont coupé depuis belle lurette le cordon ombilical avec leur « mère patrie ». En ce sens, on peut dire qu'ils ont affiché une certaine identité canadienne que leurs compatriotes anglophones ne nous ont pas démontrée.

À mon humble avis, il serait opportun de rappeler ces faits à votre interlocuteur, car je vous encourage fortement à poursuivre votre dialogue qui ne peut être que salutaire pour l'avenir du Canada.

J. Armand ROSS
Île des Soeurs

Monsieur Dubuc,

Permettez-moi de vous faire des suggestions dans vos échanges de lettres avec Monsieur Honderich.

Afin que le débat ne porte pas uniquement sur la société distincte, je voudrais vous rappeler les propos tenus par Messieurs Baghat Korany, du Département de sciences politiques de l'Université de Montréal, et Thierry Hentsch, politologue à l'UQAM, à l'émission « Aujourd'hui Dimanche » du 14 avril dernier.

Il y aurait selon ces deux experts quatre principaux facteurs de division qui menacent les États: 1) la langue; 2) la religion; 3) la couleur; 4) la situation économique. Selon eux, il suffit de réunir certains facteurs pour engendrer une crise majeure au sein de l'État.

Donc, il y a résurgence de nationalisme lorsqu'il n'y a pas de projet de société; le rassemblement de la population fait défaut, la cohésion nationale est inexistante et la dynamique économique mondiale absente.

Enfin, cessons de regarder uniquement le cas du Québec et posons plutôt le problème dans une perspective canadienne. Toutes les régions du pays sont mécontentes, à l'exception de l'Ontario (mais cela ne saurait tarder avec la montée du chômage là comme ailleurs). Venons-en à la situation des finances fédérales et à son évolution depuis 1970, année de la crise d'octobre.

En 1970, la dette fédérale était de 12 milliards; en 1980, de 80 milliards; en 1984, de 200 milliards. Elle atteint en 1991 pas moins de 400 milliards.

Pour tout dire, s'est-on déjà questionné sérieusement sur les orientations économiques de la gestion de la bureaucratie fédérale?

Pour amorcer une analyse de fond des gestes posés par les bureaucrates fédéraux au sein de l'ensemble des ministères et des multiples organismes fédéraux, il serait bon d'examiner les dépenses fédérales en matière de recherche et développement, les domaines visés et la répartition géographique des dépenses. Après, vous étendrez vos études et il y a tout à parier que vous découvrirez des aberrations qui n'échapperaient pas à un simple paysan.

Actuellement dans le monde, il y a tout de même un exemple de fédération qui fonctionne: c'est la fédération suisse, basée sur un équilibre constant entre les trois principaux groupes linguistiques.

André MAINGUY
Longueuil

Vous me semblez tous les deux déconnectés de la réalité canadienne et québécoise. En effet, tous deux, vous prétendez que les Québécois sont un peu moins canadiens et les Ontariens un peu plus. Le contraire est plutôt vrai.

Car les Ontariens choisissent bien plus le symbole d'outre-mer représenté par la monnaie au fond de leurs poches. À preuve, les protestations vis-à-vis de l'abandon du serment d'allégeance; à preuve, les combats pour faire adopter un drapeau canadien qui, je dois le rappeler, n'a pas de bleu français; et plus récemment, le Canada qui fait approuver ses médailles de la guerre du Golfe par Londres!

On me soumettra que la raison en est que le profil de la reine y est (probablement) gravé. N'empêche que les symboles canadiens en prennent pour leur rhume!

On se souviendra qu'il n'y a pas longtemps (du temps de mes grands-parents), les Canadiens, c'étaient les Québécois, et les autres, les Anglais. Alors les symboles canadiens, où sont-ils? Pas sur les timbres, pas sur la monnaie, pas dans les législatures provinciales. N'oublions jamais que les Américains possèdent le même héritage que nous mais qu'en se bâtissant un pays, ils se sont créés des symboles propres à leur nouvelle allégeance: leur pays.

Richard GAUCHER
Blainville

En ce que je suis résolument souverainiste, et ce pour des raisons tant économiques que sentimentales, il me faut avouer que s'il existe une façon de rallier nos deux nations et surtout de nous comprendre mutuellement, la vôtre peut s'avérer, sans contredit, une des meilleures.

Ceci dit, je doute fortement que les discussions ultérieures entre le Canada et le Québec trouvent un point d'entente, à cause plus particulièrement de ce que M. Honderich soulevait comme réponse à votre question: les autres Canadiens n'acceptent pas que les Québécois soient moins attachés aux institutions fédérales qu'eux. La réponse à votre question fort pertinente fait resurgir, d'une part, les distinctions profondes et non réconciliables à mon avis, des deux peuples fondateurs de ce pays, et d'autre part, l'aberration de la dualité canadienne. En effet, les Canadiens anglais sont culturellement CANADIENS et les Canadiens français sont culturellement QUEBÉCOIS.

Finalement, admettons que nous essayions de rétablir les ponts et de trouver une manière de raccommoder nos divergences. Alors, à cette fin précise, pourriez-vous demander en quoi le modèle asymétrique du futur réarrangement des pouvoirs (c'est-à-dire l'octroi de pouvoirs additionnels au Québec qui satisferaient sa spécificité culturelle et sa soif de développement économique, et la conservation pour le reste du Canada de la répartition actuelle qui confirmerait ainsi la thèse d'un État central fort si indispensable pour eux) choque tellement les vertus idéologiques des Anglo-Canadiens?

Alain HOULE
Trois-Rivières

Les Indiens proposent un traité national

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Pour éviter le piège de négociations à 11, le Conseil des autochtones du Canada propose la signature d'un traité national entre les peuples francophone, anglophone et autochtone comme première étape vers la redéfinition de la constitution canadienne.

La présidente du Conseil des autochtones Viola Robinson a fait état de cette proposition pour le moins innovatrice hier devant le Comité Beaudoin-Edwards sur la modification de la constitution.

Empruntant ce concept au chef sortant de l'Assemblée des Premières Nations, Georges Erasmus, Mme Robinson note que tous les Canadiens ont des droits reconnus par traité, et non seulement les peuples autochtones.

Selon sa proposition, il s'agirait en quelque sorte de signer un traité fourre-tout qui reconnaîtrait le concept de société distincte si cher au Québec, les revendications des autochtones au niveau de l'autonomie gouvernementale et les préoccupations du Canada anglais.

Ainsi, de préciser Mme Robinson, il ne serait plus question de «l'isolement du Québec, des autochtones et des Canadiens en général».

Cette première étape précéderait la tenue d'une assemblée constituante qui ne serait mise sur pied que l'an prochain avec un mandat de deux ans, selon le désir du Conseil des autochtones. À ce titre, Mme Robinson souligne que l'échéancier québécois d'octobre 1992 (pour la tenue d'un référendum sur la souveraineté) est trop serré pour pouvoir s'attaquer à toutes les questions de l'heure.

C'est pourquoi elle croit qu'il serait plus sage de reléguer la question de l'assemblée constituante à l'arrière-plan pour le moment, quitte à y revenir dans trois ans, et de passer immédiatement à la signature d'un traité national entre les trois groupes principaux.

La beauté de cette formule, a expliqué un conseiller, c'est qu'elle permettrait d'enchaîner des droits et des principes dans la constitution sans avoir à chercher l'appui d'une majorité des provinces. À l'heure actuelle, les traités sont reconnus par l'article 35 de la constitution.

M. Erasmus avait proposé la signature d'un traité bilatéral entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones lors d'un discours la semaine dernière à Toronto. À ses yeux, ce serait un moyen d'enchaîner certains droits des autochtones dans la constitution sans que les provinces, qui n'ont pas toujours été les meilleurs alliés des autochtones au cours des dernières conférences constitutionnelles, s'en mêlent.

Mme Robinson propose une solution plus large et y voit une façon de répondre à la fois aux aspirations du Québec et des autochtones.

Les autochtones seraient directement représentés dans toute négociation entourant la signature d'un traité alors que les autres Canadiens seraient nommés ou élus par le Parlement et le gouvernement fédéral, les assemblées législatives provinciales et celles des territoires.



Hommage à une légende.

Les Mercedes de Classe S se sont imposées, année après année, comme les automobiles de luxe les plus réussies du monde.

Selon des enquêtes indépendantes, elles se sont aussi imposées comme les plus fiables et les plus sécuritaires de toutes les voitures vendues en Amérique du Nord. La supériorité de la Classe S s'est aussi affirmée aux points de vue de la durabilité mécanique et même du maintien de la valeur de revente.

Pour la Classe S, voici venir les derniers mois de production; seul un petit nombre de voitures seront encore construites. Alors que nous attendons leurs brillantes héritières, nous rendons hommage aux voitures de luxe qui, par leur raffinement fon-

ctionnel, ont redéfini à notre époque les normes de la technologie automobile.

Qui donc va posséder les derniers et glorieux fleurons de cette couronne que représente la Classe S? Une poignée de gens aussi avisés que chanceux.

En vous priant de venir inspecter et essayer au plus vite une Mercedes de Classe S, nos concessionnaires Mercedes-Benz autorisés vous invitent à faire partie de ce groupe de choix.



CONSTRUITES COMME AUCUNE
AUTRE VOITURE AU MONDE

Beau temps pour



Chomedey
965, boul. Curé-Labelle
687-6817
LaSalle
7581, boul. Newman
364-5677

Pointe-Claire
183, boul. Hymus
694-3422
Valleyfield
1430, Mt-Seigneur Langlois
371-6461

Terrebonne
1354, boul. Moody
471-1199
Longueuil
614, Place Trans-Canada
646-5014

Montréal
1430, Ste-Catherine Ouest
874-1585
910, Ste-Catherine Est
499-1161

Sherbrooke
2655, rue King Ouest
(819) 564-1998

St-Léonard
7373, Langelier
254-9995
Greenfield Park
375, boul. Taschereau
671-3750

Place Vertu
3131, Côte Vertu
337-0818
Montréal
7066, St-Hubert
274-4414

Repentigny
358, Notre-Dame
585-7800
Deux-Montagnes
Promenades Deux-Montagnes
472-6220

Pour plus d'information téléphoner sans frais au 1-800-463-7588

Wilson en mission commerciale au Koweït

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le ministre du Commerce extérieur, Michael Wilson, accompagné d'un groupe de gens d'affaires, a entrepris hier une mission commerciale au Koweït, en Arabie-Saoudite et dans les Émirats arabes unis, pour promouvoir la participation des entreprises canadiennes à l'effort de reconstruction de l'après-guerre.

Cette mission fait suite à celle qu'avait dirigée l'ex-ministre des Affaires extérieures, Joe Clark, en mars. Il s'agissait alors de la première délégation commerciale étrangère à se rendre dans la région après la fin des hostilités.

«Il nous faut une telle continuité pour établir solidement la relation du Canada avec les leaders des secteurs privé et public de la région — une relation qui recèle un énorme potentiel», a déclaré le ministre Wilson.

Des hauts fonctionnaires du ministère du Commerce extérieur ont toutefois prévenu, hier, que si des entreprises canadiennes ont de «bonnes chances» de décrocher des contrats importants, la reconstruction du Koweït ne sera pas le riche filon escompté. Ceux-ci estiment que la reconstruction du petit émirat s'accompagnera d'une facture globale de 30 milliards et non pas de plus de 100 milliards comme il a déjà été avancé.

«Les dommages causés par la guerre ne sont pas aussi considérables qu'on pouvait le penser après les premiers estimés, a dit un haut fonctionnaire qui a requis l'anonymat.

Néanmoins, le Canada part avec de bons atouts, disent les hauts fonctionnaires, car le pays compte plusieurs entreprises de grande réputation dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'électricité et des communications, trois secteurs où les besoins du Koweït sont les plus importants. Plusieurs de ses entreprises, notamment Lavalin, SNC et Bell Canada International, ont déjà fait affaires dans la région et sont représentées sur place par des agents de commerce, deux critères importants dans l'octroi de contrats.

Les hauts fonctionnaires réfutent les allégations voulant que les entreprises américaines, britanniques et françaises aient déjà obtenu les plus importants contrats pour la reconstruction de l'émirat, en guise de récompense pour le rôle de premier plan de ces pays dans le conflit. La délégation dirigée par le ministre Wilson compte des représentants de 29 sociétés et associations d'affaires, alors que des représentants d'une dizaine de compagnies seulement avaient accompagné M. Clark en mars dernier. Parmi celles-ci, ont noté plusieurs sociétés québécoises, dont Bombardier, Bell Canada International, Lavalin International et SNC.

Pour le président de l'Association des exportateurs canadiens, James Taylor, le fait que le ministre Wilson dirige cette délégation peu de temps après avoir été muté au Commerce extérieur suggère que «des affaires sont sur le point de se concrétiser». M. Taylor a participé à la mission dirigée par M. Clark.

Vente de Printemps chez COMPUCENTRE

Les prix sont en vigueur du 2 mai jusqu'au 11 mai ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Système d'ordinateur 386-SX de Commodore
Un ordinateur puissant, rapide, fiable avec un choix d'unité de disques variés.

- 1Mo RAM • VGA • Clavier étendu
- 16MHz, unité de disque de 3.5", 1.44Mo
- 3 fontes pour carte d'expansion
- Connecteurs parallèle, en série, souris

1499⁸⁸

Unité de disque rigide 40Mo **1799⁸⁸** Unité de disque rigide 52Mo **1899⁸⁸** Unité de disque rigide 100Mo **2299⁸⁸**

*Moniteur non inclus. Avec moniteur couleur VGA, ajoutez 499.⁸⁸
Aussi disponible 20MHz avec unité de disque rigide de 52Mo et 100Mo

L'ordinateur bloc-notes 286-LT de Commodore
avec écran VGA de haute résolution

- 1Mb RAM • Unité de disque rigide 20Mo
- Unité de disque souple 1.44Mo • 12MHz
- Graphiques VGA • Moins de 7 lbs
- Pile rechargeable
- MS-DOS 4.01 • Mallette de transport

Prix de lancement 2688⁸⁸

L'ordinateur personnel classique de Macintosh

- Microprocesseur 68000 • 7.5MHz • 512K ROM
- Unité de disque 1.44 Mo • 2Mo RAM
- 6 connecteurs intégrés • Souris
- Clavier ADB avec clavier numérique

1289⁸⁸

Aussi disponible avec unité de disque de 40Mo

Imprimante Apple StyleWriter InkJet

- Résolution de 360 points par pouce
- Alimentation de feuille
- Documents de qualité au laser
- "TrueType" - Nouvelle technologie de caractère Apple

Prix de lancement 699⁸⁸

Barre de puissance à 7 prises CENTREX
Avec régulateur de tension, interrupteur à témoin lumineux et protégé par un disjoncteur.

14⁸⁸

Manche à balai Analogique Kraft
Pour ordinateurs Apple et IBM à canaux libres et centrage automatique, deux boutons de tir pour joueurs gauchers ou droitiers.

29⁸⁸

L'ordinateur portable de bureau format bloc-notes de SHARP
Écran sur fond blanc transparent "Triple supertwist"

- 8086, 10MHz • 640Ko RAM • CGA • Adaptateur CA
- Unité de disque souple 3 1/2 de 1.44Mo
- Piles rechargeables
- Logiciels MS-DOS et GW-Basic inclus

Doubling de disque souple **899⁸⁸** Unité de disque rigide de 20Mo **1499⁸⁸** Unité de disque rigide de 40Mo **1799⁸⁸**

Imprimantes matricielles de Panasonic.

- Imprime jusqu'à 150cps en mode rapide
- 38cps en mode NLQ • 9 points
- Alimentation à traction poussière
- Un chariot de 11" pour charger une feuille simple • Mémoire intermédiaire
- 4 genres de caractères intégrés
- Garantie limitée de 2 ans

229⁸⁸

Imprimante 24 points améliorée
• Offre un grand choix de voies d'alimentation de papier, par l'arrière ou l'avant
- Entraînement d'alimentation à courroie plate pour faciliter le chargement du papier
- Nouveau panneau de contrôle DEL à 16 caractères
- Alimentation de papier feuille à feuille sans enlever ou desserrer les formules continues

399⁸⁸

Un ordinateur personnel dans le creux de votre main
Le Portfolio d'Atari
pèse 1 livre et s'ajuste dans votre poche

- Calculatrice • Alarme • Composition téléphonique
- Éditeur de texte • Adresse et numéro de téléphone
- Compatible avec MS-DOS
- 128K RAM extensible jusqu'à 640K
- Chiffrier compatible avec Lotus 1-2-3

299⁸⁸

Modem GVC de 2400 Bauds
Externe ou Interne

- Compatible avec "Hayes"
- Appel et réponse automatique
- Opération semi-duplex ou intégrale

Interne **99⁸⁸** Externe **129⁸⁸**

Disquettes d'ordinateur 10 disquettes par boîte

- 5 1/4 DC DD 6.88
- 3 1/2 DC DD 10.88
- 5 1/4 DC HD 10.88
- 3 1/2 DC HD 24.88

Papier d'ordinateur
Paquet de 500 feuilles
DOMINION BLUELINE INC.
Forme continue avec bordure détachable pour faire 500 feuilles de 9 1/2 x 11" sur papier 28M.

6⁸⁸

Système d'ordinateur Domestique Système Personnel/1 IBM
avec logiciels et moniteur couleur VGA

Caractéristiques

- Unité de disque rigide 30Mo • 1Mo RAM
- Unité de disque 3.5" 1.44Mo
- Modem de 2400 bauds • Souris
- Moniteur VGA • Connecteur parallèle
- Clavier IBM "selectric touch"

Logiciels

- Microsoft Works 2.0 • MS-DOS 4.01
- Didacticiel du PS/1 IBM
- Didacticiel de Microsoft Works
- Service d'information SUZY

2188⁸⁸ Complet

Imprimante IBM PS/1 GRATUIT
À l'achat du système d'ordinateur IBM PS/1 ci-dessus vous recevrez une imprimante IBM matricielle de 24 points GRATUITEMENT

IBM est une marque déposée de Personal Systems/1 et PS/1 sont des marques d'International Business Machines Corporation. © Droit d'auteur IBM Canada Ltd 1990.

Imprimante DeskJet 500 de Hewlett-Packard
Résultat de qualité professionnelle
A un nouveau bas prix

- Résultat de résolution précise de 300 points par pouce
- Chiffrier au toucher d'un bouton
- Grand choix de caractères intégrés
- Trois ans de garantie
- Silencieux, opération de table

Rég. 890.00 **688⁸⁸**

Imprimante LaserJet IIP de Hewlett-Packard
Impression rapide de 4 pages par minute

- Mémoire extensible de 512K jusqu'à 4Mo
- Plateau multi-usages à 50 feuilles ou 5 enveloppes
- 14 jeux de caractères internes avec lente pour cartouches optionnelles

1188⁸⁸

Souris DEKA
Résolution de 200 points par pouce. Incluant: Connecteur en série de 9-25 points et le logiciel RainbowPaint.

39⁸⁸

"Scanman Plus" de Logitech
un lecteur manuel
Résolution jusqu'à 400 points par pouce. Incluant: Logiciel "Scanman" Logiciel "Paintshow"

229⁸⁸

MS-DOS
Quicken w/Home Tax Plus
C'est la façon la plus facile et rapide de faire votre tenue de livre personnel ou de petite entreprise. Quicken vous permet de vraiment comprendre vos finances, ce que vous ne pouvez faire manuellement. Maintenant le logiciel "Home Tax Plus" pour finance personnel et taxe inclus.

55⁸⁸

Productivité

- Bannermania 35.88
- Newsroom Pro 39.88
- Resume Kit 39.88
- Typing Tutor IV Plus 49.88
- New Print Shop 55.88
- Deluxe Paint II Enhanced 139.88

Édition électronique

- Publish-It Lite 59.88
- Timeworks Publish It 199.88

Utilité

- PC Tool Deluxe V.6.0 (fr) 149.88
- Lotus Magellan V.2.0 149.88
- Norton Utilities V.5.0 169.88

Traitement de Texte

- Letter Perfect 179.88
- MS Word V.5.0 329.88
- Word Perfect 5.1 (fr) 349.88

NOUVEAU **SIERRA**
Space Quest IV
Ce jeu Space Quest est le plus amusant et le plus excitant visuellement jusqu'à maintenant. Vous serez captivé par des graphiques éblouissants, un son hallucinant et un plaisir fou.

55⁸⁸

Éducationnel

- Mickey's ABC's 49.88
- Mickey's 123's 49.88
- World Atlas 65.88
- Where in the World-Deluxe 75.88

Graphiques d'Affaires

- Harvard Graphics V.2.3 (fr) 399.88
- Freelance Plus V.3.01 (fr) 459.88

MS-DOS
World Atlas
Atlas, un livre sur l'actualité mondiale et un almanach tout en un, vous donne accès instantanément à environ 240 cartes complètement détaillées et une énorme base de données d'information gouvernementale, démographique et économique.

65⁸⁸

Divertissement

- Tetris 35.88
- A-10 Tank Killer 39.88
- Leisure Suit Larry III 45.88
- King's Quest V (16 colour) 45.88
- Quest for Glory II 45.88
- Overlord 49.88
- Sim City 49.88
- Joe Montana Football 49.88
- Red Baron 49.88
- Dream Team 49.88
- AD&D: Eye of the Beholder 55.88
- King's Quest V (VGA/MCGA) 55.88
- Their Finest Hour 55.88

Divertissement (suite)

- Chessmaster 2100 55.88
- Das Boot 55.88
- Ultima VI 59.88
- Wing Commander 59.88
- F-15 Strike Eagle II 59.88
- APC Monday Night Football 59.88
- Links 59.88
- Test Drive III 59.88
- Bane of the Cosmic Forge 65.88
- F-19 Stealth Fighter 65.88
- M1 Tank Platoon 65.88
- Sim Earth 69.88
- Knights of the Sky 69.88

MACINTOSH

Productivité

- Typing Tutor IV 35.88
- Quicken 59.88
- Print Shop 59.88
- Mac Tools Deluxe 119.88

Traitement de Texte

- MS Word V4.0 349.88
- Word Perfect V.2.0 369.88

Éducationnel

- Where in the World 49.88

Divertissement

- Tetris 35.88
- Sim City 49.88
- AD&D: Pool of Radiance 55.88
- Falcon 55.88
- Chessmaster 2100 55.88
- Life & Death 55.88
- Dragon's Lair 55.88
- AD&D: Curse of Azure Bonds 65.88
- Harpoon 65.88
- Sim Earth 65.88

AMIGA
PGA Tour Golf
Des vrais joueurs, des terrains véritables, une pression réelle. Entrez dans le monde du golf de première catégorie, et rivalisez contre 60 professionnels du tournoi de la PGA. Les graphiques prennent vie devant vos yeux grâce à une animation extraordinaire.

55⁸⁸

Productivité

- Print Master Plus 39.88
- Quickwrite 39.88
- Deluxe Paint III 159.88
- The Animation Studio 169.88

Éducationnel

- Where in the World 49.88
- Dragon's Lair II 55.88
- Jack Nicklaus Unlimited Golf 59.88
- A-10 Tank Killer 35.88
- Overlord 45.88
- Robocop II 45.88
- Sim City 49.88
- Powermonger 49.88

Divertissement (suite)

- Star Control 49.88
- Obitus 55.88
- Shadow of the Beast II 55.88
- Blue Max 55.88
- Wings 55.88
- Ultima V 55.88
- Dragon's Lair II 55.88
- Bane of the Cosmic Forge 65.88
- F-19 Stealth Fighter 65.88
- M1 Tank Platoon 65.88
- Their Finest Hour 65.88
- ABC Monday Night Football 65.88

COMMODORE 64

Productivité

- Newsroom 15.88
- Print Shop 45.88
- Paperclip III 49.88

Éducationnel

- Typing Tutor IV 29.88
- Where in the World 35.88
- Where in Time 39.88

Divertissement

- Golden Axe 25.88
- Ninja Turtles 29.88

Divertissement (suite)

- Risk 29.88
- Sim City 29.88
- Arcade Smash Hits Compilation 29.88
- The Duel: Test Drive II 35.88
- AD&D: Champions of Krynn 39.88
- AD&D: Secret of the Silver Blades 39.88
- DragonStrike 39.88
- Marvel Compilation 45.88
- F-19 Stealth Fighter 45.88
- Ultima VI 65.88

COMPUCENTRE
"Les Spécialistes de l'Ordinateur Personnel"

COMPUCENTRE est une marque déposée des Entreprises Hartco Inc.
Siège Social: 9001 LOUIS H. LAFONTAINE, MONTRÉAL, P.Q.

RÉGION DE MONTRÉAL

- Galerie D'Anjou
- Carrefour Laval
- Mail Champlain
- Centre Fairview
- Place Alexis-Nihon
- Place Bonaventure
- Promenades St-Bruno
- Place Vertu
- Place Bourassa
- Place Rosemère
- Centre Rockland

VILLE QUÉBEC

- Galeries de la Capitale
- Place Laurier
- Place Fleur-de-Lys

SHERBROOKE

- Carrefour de l'Estrie

SOREL

- Promenades de Sorel

CHICOUTIMI

- Place du Royaume

DRUMMONDVILLE

- Promenades Drummondville

...économiser!

JEANS LEVI'S
34⁹⁹\$ la paire (griffe orange)
49⁹⁹\$ la paire (griffe rouge)

CHEMISES DE GOLF ON YOUR MARK
19⁹⁹\$ chacune

Beau temps pour économiser!
Beau temps pour profiter de nos prix chauds chauds chauds... de notre vaste choix et de notre service absolument exceptionnel.

Chez l'Équipeur, le printemps est plus chaud qu'ailleurs, de plus, la quantité et la qualité de nos vêtements brillent... à longueur d'année.

Peu importe votre taille, nous avons la grandeur qu'il vous faut.

Levi's
Mark's Work Wearhouse
ON YOUR MARK
DENVER HAYES

LA GARANTIE DE L'ÉQUIPEUR
Si vous n'êtes pas 100% satisfait de vos achats chez L'Équipeur, nous les réparerons, les remplacerons ou nous vous rembourserons en totalité.
Chez L'Équipeur, votre satisfaction est garantie.

L'Équipeur

des vêtements en mouvement

NDG



PAYEZ MOINS

QUE L'AN DERNIER
POUR LE
MEILLEUR
ÉQUIPEMENT
PHOTOGRAPHIQUE!

GRATUIT
POLAROID
DÉVELOPPEUSE AUTOMATIQUE
ET MONTEUSE À DIAPOSITIVE À
L'ACHAT DE TOUT APPAREIL
REFLEX DE CETTE ANNONCE

EN COLLABORATION AVEC
**CANON, KODAK,
MINOLTA,
NIKON, OLYMPUS,
PENTAX, POLAROID
SELECT PHOTO**



OLYMPUS

IS-1
A l'origine de
puissantes
images
seulement **\$698⁸⁸**

OLYMPUS Infinity II
Entièrement
automatique
et plus
«TOUT-TEMPS»
\$198⁸⁸

OLYMPUS
Infinity Jr
35 mm entièrement
automatique
Si simple à utiliser
seulement **\$168⁸⁸**

OLYMPUS
TWIN
«Tout-temps»
35 mm Grand-angulaire
70 mm Téléphoto
seulement **\$268⁸⁸**

OLYMPUS
Infinity Zoom 210
NOUVEAU Entièrement
automatique
avec zoom intégré
38-76 mm
seulement **\$248⁸⁸**

PENTAX

SF10
seulement **\$468⁸⁸**
avec
50 mm
f: 1.7

PENTAX AF-240T
Flash électronique
seulement **\$188⁸⁸**

OBJECTIFS AUTOFOCUS PENTAX
PENTAX-F 28-80 mm f: 3.5/4.5 **\$198⁸⁸**
PENTAX-F 70-200 mm f: 4/5.6 **\$248⁸⁸**

OBJECTIFS À MISE-AU-POINT MANUELLE
PENTAX-A 28-80 mm f: 3.5/4.5 **\$158⁸⁸**
PENTAX-A 70-200 mm f: 4 **\$178⁸⁸**

Polaroid Spectra

SPÉCIAL SUR LES FILMS
Paquet-double
Type 600
ou Spectra
Maintenant **\$22⁸⁸**

SPÉCIAUX DE MAI
Achetez 3
rouleaux de film
KODAK GOLD 100
au prix de 2
998\$

KODAK GOLD 200
36 poses pour le prix
de 24 poses
\$488

EKTACHROME 100HC
36 poses pour le prix
de 24 poses
seulement **\$648**

**RÉPARATIONS
ÉCHANGES ACCEPTÉS
FINITION DE PHOTO**

**TOUS LES PRIX
DE CETTE ANNONCE
INCLUENT LA
T.P.S.**

**GRATUIT
8 x 12**
Avec chaque film 35 mm (C-41)
développé avant le 15 juin 1991

**AGRANDISSEMENT
COULEUR
FAIT PAR
SELECT PHOTO**

MINOLTA

FREEDOM ZOOM 105i
Avec Zoom
35-105 mm
intégré
seulement **\$368⁸⁸**

FREEDOM AF 35
QUARTZ DATE
seulement **\$148⁸⁸**

MINOLTA X-700
avec
50 mm f: 1.7
seulement **\$408⁸⁸**

**ENSEMBLE
MAXXUM 3000i**
incluant:
zoom 35-80 mm
et FLASH 314i
Spécial **\$478⁸⁸**

**MAXXUM
5000i
BOÎTIER**
seulement **\$398⁸⁸**

NOUS AVONS LA GAMME COMPLÈTE DES JUMELLES MINOLTA

OBJECTIFS	FLASH ÉLECTRONIQUE	OBJECTIFS MAXXUM
MD 28 mm f: 2.8 208⁸⁸	220-x 78⁸⁸	28 mm f: 2.8 218⁸⁸
28-70 mm f: 3.5/4.8 218⁸⁸	316i 118⁸⁸	35-80 mm f: 4.0/5.6 228⁸⁸
70-210 mm f: 4.0 Macro 388⁸⁸	2000i 168⁸⁸	80-200 mm f: 4.5/5.6 278⁸⁸
	3200i 228⁸⁸	
	5200i 398⁸⁸	

Kodak

GA 135-24
PRIX SPÉCIAL
AU MAGASIN

LA VENTE SE TERMINE LE 31 MAI 1991

NDG

Canon

PHOTURA CAPTION
Zoom et flash
intégrés
seulement **\$408⁸⁸**

Canon EOS REBEL KIT
avec 35/80 mm
et flash 200 E
seulement **\$498⁸⁸**

**DÉMONSTRATEURS
DU FABRICANT**
Canon SNAPPY EZ **78⁸⁸**
Canon PRIMA SHOT **138⁸⁸**

Canon EOS 10s
Système autofocus flexible élaboré
• Motorisation à 5 images/seconde
• Un système de code barres extrêmement pratique
• Avec pile au lithium
• Compensation de flou de bougé
seulement **\$768⁸⁸**

OBJECTIFS CANON EF
28mm f: 2.8 **218⁸⁸**
28-70 mm f: 3.5/4.5 **348⁸⁸**
70-210 mm f: 3.5/4.5 Ultrasonic **448⁸⁸**
100-300 mm f: 3.5/4.5 Ultrasonic **448⁸⁸**

FLASH ÉLECTRONIQUE
160-E 300-EZ 430-EZ
48⁸⁸ 198⁸⁸ 328⁸⁸

F-801s Nikon

OBJECTIFS NIKKOR AUTOFOCUS
28 mm f: 2.8 **298⁸⁸**
35-70 mm f: 3.3/4.5 **218⁸⁸**
35-105 mm f: 3.5/4.5 **518⁸⁸**
70-210 mm f: 4/5.6 **358⁸⁸**

FLASH NIKON
SB-23 **128⁸⁸**
SB-24 **378⁸⁸**

Nikon One Touch 100
Complet avec
étui, piles et
film **\$198⁸⁸**

Nikon Zoom Touch 400
avec étui,
pile et film
seulement **\$318⁸⁸**

VIDÉO 8 mm CAMCORDERS

■ Canon E-53	928⁸⁸
■ Ricoh R-66	1048⁸⁸
■ Ricoh R-86 STÉRÉO	1498⁸⁸
■ Minolta Master 8-406	1148⁸⁸

JUMELLES

MINOLTA	NIKON	PENTAX
Pocket 7 x 21 138⁸⁸	Travelite II 7 x 20 118⁸⁸	8 x 24 UCF 128⁸⁸
Standard 7 x 35 118⁸⁸	Naturalist II 7 x 35 128⁸⁸	10 x 24 UCF 138⁸⁸
Zoom 7-15 x 35 188⁸⁸	Venturer II 8 x 23 128⁸⁸	12 x 24 UCF 158⁸⁸

**LOCATIONS
PHOTOS PASSEPORTS
LAMINATIONS**

L'armée libanaise dans les bastions des milices

d'après AFP et Reuter
BEYROUTH

■ L'armée libanaise a commencé hier matin à se déployer dans les bastions des milices qui, depuis deux jours, préparent la remise de leurs armes lourdes aux autorités libanaises ou à l'armée syrienne.

Le gros du déploiement se fait jusqu'à présent sur le littoral au nord de Beyrouth. La troupe a pénétré notamment dans les régions du Kesrouan et de Jbeil (Byblos), bastions de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), et s'est installée au barrage de Barbara, à 48 km au nord de Beyrouth. Les miliciens avaient déserté leurs postes dès mardi soir et une unité de l'armée a pris possession de casemates de béton vides.

Le barrage-symbole de Barbara marquait la limite nord de l'ancien pays chrétien face à l'armée syrienne. Depuis 1978, les FL le faisaient fonctionner comme un véritable poste de douane qui contrôlait l'accès à leur réduit. Imposant des taxes au passage des marchandises, les FL tenaient ainsi la route entre la capitale et le nord du Liban, notamment Tripoli, deuxième ville du pays.

Un déploiement similaire a également eu lieu dans le fief de la milice druze du Parti socialiste progressiste (PSP), au sud est et au sud de Beyrouth.

Les milices peuvent conserver leurs armes légères, comme les fusils d'assaut Kalachnikov. De source militaire, on souligne que ces armes sont trop nombreuses au Liban pour pouvoir être récupérées.

Le Hezbollah (parti de Dieu) pro-iranien et l'OLP ne se sont pas encore pliés aux exigences du plan de paix. Ils expliquent qu'ils ont besoin de leurs armes pour lutter contre Israël, qui occupe une portion du territoire libanais dans le sud.

Le gouvernement, qui ne peut pas obtenir un soutien diplomatique suffisant pour obliger Israël à évacuer le sud du Liban, accepte pour l'instant les explications du Hezbollah et de l'OLP, et se contente d'assurer son contrôle sur le reste du pays.

Le désarmement des milices



Les chars se sont déployés sous la pluie. PHOTO AP

et la restauration de l'autorité de l'État sur leurs fiefs constituent une étape décisive pour le retour d'une paix durable au Liban après 16 ans de guerre civile.

Selon des diplomates et des responsables libanais, quatre facteurs concourent à rendre possible un succès du plan de paix actuel:

— les députés libanais, élus en 1972, sont parvenus à s'entendre sur un plan de paix mis au point à Taëf, en Arabie Saoudite, en octobre 1989, avec l'aide de la Ligue Arabe. Ils se sont tenus depuis à cette décision.

— La Syrie et les États-Unis, deux des quatre principales puissances influentes au Liban, ont décidé de soutenir le plan de Taëf. La troisième, Israël, ne voit aucun intérêt à tenter de le torpiller. L'Irak, la quatrième, était trop occupé à faire face aux conséquences de son invasion du Koweït en août dernier pour continuer de se mêler des affaires libanaises.

— Les Libanais se sont combattus les uns les autres jusqu'à l'épuisement, faisant 150 000 morts depuis 1975.

— La puissance syrienne — avec 40 000 soldats déployés au Liban et une aviation moderne équipée par l'URSS — a mis fin aux combats interchrétiens l'année dernière et a battu militairement le général chrétien Michel Aoun, son ennemi juré.

« Les Libanais et les puissances étrangères ont épuisé leurs options militaires. Jamais au cours de la guerre le Liban ne s'était trouvé aussi bas », a déclaré un diplomate occidental. « Ils ont donc dû commencer finalement à travailler sur une option pacifique. »

« La seule raison de l'éventuelle réussite de ce plan de paix, alors que les précédents projets ont échoué, est qu'il y a une forte convergence des intérêts des forces en présence », ajoute-t-il. « Les Libanais ont connu le pire et ils ne pourraient maintenant que se détruire eux-mêmes s'ils s'opposaient au processus de paix. »

Des troupes soviétiques et azéries attaquent deux villages arméniens

d'après Reuter et AFP
MOSCOU

■ La république soviétique d'Arménie a accusé hier des troupes soviétiques et azéries d'avoir tué au moins 27 Arméniens dans deux villages voisins du Haut-Karabakh, enjeu d'un conflit territorial entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Lors de ces affrontements, 27 Arméniens ont été tués dans les villages de Getachen et de Martounachen en Azerbaïdjan, a annoncé le premier ministre arménien Vassguen Manoukian à la télévision arménienne. D'autres sources ont fait état de 35 morts et d'une centaine de blessés.

M. Manoukian a indiqué que les soldats s'étaient retirés en emmenant près de 50 otages arméniens, alors qu'une douzaine de soldats ont été faits prisonniers.

Selon Karanmukian Chagen, porte-parole du parlement arménien joint par téléphone à Erevan, l'assaut a été mené conjointement par les troupes du ministère de l'Intérieur soviétique et des unités spéciales (OMON) azéries, qui ont utilisé des blindés et de l'artillerie dans ces affrontements.

Sur des images de mortiers saisis à des « combattants arméniens », la télévision soviétique a confirmé hier soir que des OMON azéries avaient été engagés dans des combats contre des « volontaires » arméniens, sans toutefois en préciser le lieu. Ceux-ci auraient pris 14 personnes en otages, dont un OMON azéri « qui a déjà été tué », selon la télévision.

Le président du parlement arménien Levon Ter-Petrossian a essayé en vain de joindre le président soviétique Mikhail Gorbatchev pour discuter de la situation, a précisé le premier ministre arménien Vassguen Manoukian.



Un soldat soviétique monte la garde, dans un village du Haut-Karabakh. PHOTO REUTER

gés, dont un OMON azéri « qui a déjà été tué », selon la télévision.

Le président du parlement arménien Levon Ter-Petrossian a essayé en vain de joindre le président soviétique Mikhail Gorbatchev pour discuter de la situation, a précisé le premier ministre arménien Vassguen Manoukian.

Hier, au milieu de la journée, le

village de Getachen était encerclé par des véhicules blindés et des chars T-72, et des négociations avaient lieu entre villageois et troupes soviétiques, selon l'agence Novosti de Erevan.

Le village de Getachen compte 2000 habitants, à 90 p. cent Arméniens; celui de Martounachen a 500 habitants. Ils constituent

des enclaves arméniennes en Azerbaïdjan, au nord du Haut-Karabakh.

Les affrontements ethniques entre Arméniens et Azéris ont fait plus de 200 morts depuis trois ans, avec pour enjeu la souveraineté sur la région du Haut-Karabakh. Enclavée en Azerbaïdjan, elle est habitée par une majorité d'Arméniens qui réclament son rattachement à l'Arménie voisine.

Selon l'agence Tass, des incidents ont éclaté dans plusieurs villages peuplés d'Arméniens non loin du Haut-Karabakh. Tass a également repris l'agence azerbaïdjanaise Azerinform, selon laquelle les forces des ministères de l'Intérieur soviétique et azerbaïdjanais ont entrepris de désarmer des groupes illégaux et d'effectuer des vérifications de passeports.

Azerinform a annoncé la saisie de grandes quantités d'armes et de munitions, ainsi que de quatre voitures et de trois véhicules blindés. Quarante-cinq nationaux ont été arrêtés et trois soldats légèrement blessés, selon l'agence locale.

Le Soviet Suprême (parlement) arménien réuni à huis clos mardi soir avait pris une résolution assimilant la politique suivie par Moscou à du « terrorisme d'État par rapport au peuple arménien et à ses pouvoirs légaux ». Il a demandé la convocation d'urgence à Moscou du Congrès des députés soviétiques (assemblée élargie) pour examiner la situation.

Luanda et l'UNITA signent un accord de paix préliminaire

d'après AFP et Reuter
LISBONNE

■ Le gouvernement angolais et l'UNITA (opposition armée au régime de Luanda) ont paraphé hier soir à Estoril, dans les environs de Lisbonne, un accord préliminaire devant conduire à la paix en Angola, après plus de quinze ans de guerre civile.

Annoncé à la presse par les négociateurs, ce texte comporte quatre volets et prévoit notamment la cessation de facto le 15 mai des hostilités et la signature des accords de paix au Portugal à la fin du mois de mai.

Cet accord intervient à l'issue d'un an de négociations directes entre les deux parties angolaises, qui se sont déroulées sous médiation portugaise avec la participation d'observateurs des États-Unis, de l'Union soviétique et des Nations unies.

Les textes ont été paraphés par Lopo de Nascimento, au nom du gouvernement angolais, et Jeremias Chitunda, qui conduisait la

délégation de l'UNITA, en présence du médiateur portugais, Durao Barroso, secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

Outre la fixation du calendrier de cessez-le-feu, les textes d'Estoril prévoient la formation d'une commission mixte politique et militaire qui sera chargée du contrôle de l'application du cessez-le-feu, de l'organisation d'élections libres dans tout le pays, entre septembre et novembre 1992, et de la création d'une armée nationale unique.

La signature des accords d'Estoril avait été annoncée comme imminente, au début de la journée, de Luanda, par le président angolais, Jose Eduardo dos Santos et, de Genève, par le leader de l'UNITA, Jonas Savimbi, qui effectuait actuellement une tournée européenne.

Le secrétaire d'État adjoint pour les affaires africaines, Herman Cohen, a précisé que les parties disposent d'un délai de deux semaines pour accepter définitivement ces accords, qui se solderont, dans ce cas, par un cessez-le-feu

fin mai. « Ces accords fournissent le cadre de base pour une solution d'ensemble négociée du conflit angolais », a-t-il ajouté en se félicitant du paragraphe.

Dans un communiqué publié à Washington, l'UNITA, soutenue par les États-Unis, a précisé qu'après la signature décisive des accords, une commission conjointe formée de ses représentants et de ceux du gouvernement angolais, soutenu par Moscou, sera formée avec la participation du Portugal, de l'URSS et des États-Unis comme observateurs. Cette commission « exercera le contrôle du processus de paix jusqu'à l'annonce des résultats des élections et la formation d'un nouveau gouvernement », a-t-elle ajouté.

Interrogé sur son rôle politique futur en Angola, M. Savimbi a déclaré qu'il conduirait l'UNITA aux élections de septembre 1992. Il envisage avec optimisme l'avenir de son pays. « L'Angola est un pays très riche, c'est un pays stratégique de la région. La paix et la stabilité en Angola vont certainement avoir un impact sur l'Afrique australe. »

L'extrême droite menace de faire tomber le cabinet Shamir

d'après AFP, Reuter et AP
JÉRUSALEM

■ Quatre petits partis religieux et d'extrême droite ont menacé hier de faire tomber le gouvernement israélien si le premier ministre Yitzhak Shamir faisait de nouvelles concessions sur la tenue d'une conférence régionale de paix.

L'avertissement lancé par le Parti national religieux et les formations Tehiya, Tzomet et Moleket — qui contrôlent 12 des 66 sièges de la coalition au pouvoir, la Knesset en comptant 120 au total —, intervient alors que Washington ne cache plus son irritation devant la politique d'obstruction du cabinet Shamir.

Le Département d'État a ainsi révélé hier que James Baker avait cablé la semaine dernière à la Maison Blanche qu'il serait inapproprié pour un membre de l'administration américaine de recevoir le ministre israélien du Logement Ariel Sharon, ce dernier s'opposant à la politique de Washington au Proche-Orient.

M. Sharon a donc dû se contenter de rencontrer hier le secrétaire américain au Logement Jack Kemp lors d'une rencontre privée à l'ambassade israélienne plutôt qu'au département du Logement.

M. Sharon soutient avec force la construction de nouvelles implantations juives dans les territoires occupés, contrairement à la politique prônée par Washington, qui y voit un obstacle à la paix. Et hier le premier ministre Shamir a déclaré également « qu'il ne faut pas poser maintenant la question des implantations car elle soulève des passions ».

M. Shamir a indiqué en outre qu'il éprouvait des « doutes » sur la nécessité d'une participation des pays de la CEE à une conférence de paix sur le Proche-Orient, car ils sympathisent avec une certaine mesure avec l'OLP.

M. Shamir a réaffirmé qu'une conférence régionale devait se limiter uniquement à une cérémonie d'ouverture « formelle » et déboucher sur des négociations directes entre Israël et les pays arabes.

Le premier ministre avait rejeté, vendredi, la proposition présentée à Jérusalem par le secrétaire d'État américain James Baker d'une conférence de paix sous l'égide des États-Unis et de

l'URSS qui pourrait se réunir tous les six mois afin d'être informée de l'état des négociations. L'extrême droite israélienne a indiqué qu'elle ferait tomber le gouvernement si la conférence régionale ne se limitait pas une seule séance.

De son côté, la « Direction nationale unifiée » de l'Intifada a appelé mercredi les Palestiniens des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, à surmonter leurs divergences face à l'initiative américaine concernant une future conférence régionale. Dans son 70^e communiqué, elle dénonce le plan de « conférence régionale » sous sa forme actuelle, tout en laissant la porte ouverte au dialogue avec les États-Unis.

Enfin, le ministre soviétique des Affaires étrangères Alexandre Bessmertnykh effectuera une visite en Israël le 10 mai, a annoncé le porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères. Il s'agira de la première visite d'un chef de la diplomatie soviétique en Israël depuis la création de l'État hébreu en 1948. M. Bessmertnykh sera l'invité de son homologue israélien, M. David Lévy.

Le porte-parole a indiqué qu'il n'avait aucune indication sur une possible annonce, à l'occasion de cette visite, d'un rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays, rompues à l'initiative de Moscou après la guerre des Six jours en 1967. Les deux pays ont actuellement des relations au niveau de consulats généraux à Tel-Aviv et Moscou.

M. Shamir a souligné à plusieurs reprises ces dernières semaines que l'Union soviétique ne pourrait participer à un éventuel processus de paix au Proche-Orient qu'à condition d'avoir rétabli ses relations diplomatiques avec Israël.

Le Monde

Autres informations

B8

LANCÔME, PARIS

À DÉCOUVRIR:

ESPRIT DE SOLEIL

SIGNÉ LANCÔME, PARIS

UNE CRÈME HYDRATANTE ET AUTO-BRONZANTE, POUR UNE MINE RAYONNANTE DE VITALITÉ, À TOUT MOMENT DE L'ANNÉE!

Esprit de Soleil, une triple action de mise en beauté:

— UNE ACTION COULEUR: les microsphères brevetées, sans ions, assurent un hâle des plus naturels.

— UNE ACTION HYDRATANTE: légère et rafraîchissante.

— UNE ACTION PROTECTION: contient des filtres UVA et UVB.

RÉSULTAT: une peau souple et éclatante de soleil durant toute l'année. 50 ml. 28 \$ ch.

28 \$

OFFRE EXCLUSIVE! LE SAC DU MOMENT

À l'achat de 18,50 ou plus de produits Lancôme à la Baie, vous pourrez vous procurer le Sac du moment de Lancôme, pour aussi peu que 22 \$. Ultraclic, ultraspacieux, voici le sac dernier cri qui fera craquer la femme au fait de la dernière mode! Il est fait de cuir d'imitation façon léopard, liseré de vinyle noir verni, et muni d'une glissière, pour plus de sûreté. À l'intérieur, vous y trouverez:

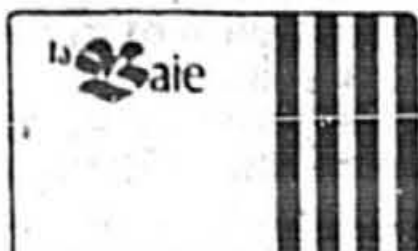
— NIOCOME, Soins de jour, 20 ml;
— CLARIFIANCE, Gel purifiant moussant pour le visage, 20 ml;
— HYDRACREME, Barrière protectrice pour le corps, 40 ml;
— HYDRA-RICHE, Rouge à lèvres hydratant, teinte topaz nacré; et... l'image de Lancôme, un joli miroir pour le sac à main.

Offre en vigueur jusqu'au 11 mai ou tant qu'il y en aura.

Produits de beauté, rayon 240.

Magasin excepté: Place Rosemère.

EN VIGUEUR JUSQU'AU 11 MAI.



Plus de 320 ans à vous offrir qualité et service, avec en plus notre garantie de remboursement.

la Baie

La Corée du Sud en proie à de violentes manifestations

Un autre étudiant s'immole par le feu tandis que Michel Rocard annule sa visite à l'Université de Séoul

d'après AFP et Reuter
SÉOUL

Des dizaines de milliers de Coréens du Sud réclament la démission du président Roh Tae-Woo ont affronté hier la police anti-émeutes, alors que, pour la deuxième fois en trois jours, un étudiant s'est immolé par le feu pour dénoncer la mort d'un camarade, vendredi, sous les coups de policiers.

À Séoul, bravant l'interdiction de célébrer le 1er mai et la Fête du Travail, quelque 15 000 étudiants et ouvriers ont défilé dans les rues, après un meeting sur le campus de l'université de Yonsei.

Scandant : « Écrasez Roh Tae-Woo, écrasez Roh Tae-Woo », les manifestants ont fait face à des milliers de policiers, lançant des pavés sur les forces de l'ordre, qui tentaient de refouler les assail-

lants avec des tirs de grenades lacrymogènes.

Dans le quartier de Shinchon, 3000 autres manifestants ont lancé des cocktails Molotov au cours d'affrontements avec la police qui ont fait, selon des témoins, des blessés de part et d'autre.

Des affrontements similaires ont été signalés à Pusan, Taegu, Kwangju, Taejeon, Masan et d'autres villes du pays. Le professeur d'université de la région de Cholla, dans le sud-ouest de la péninsule, ont apporté leur soutien aux étudiants.

À l'université d'Andong, près de la ville de Taegu, dans le sud-est du pays, un étudiant a tenté hier de s'immoler par le feu pour protester contre l'attitude du gouvernement. Kim Yong-gyun s'est aspergé d'essence et a crié « Arrêtez cette violence meurtrière, cessez de réprimer les masses », avant d'allumer le feu. Il a couru sur 20 mètres avant de s'effon-

drer. Il a été hospitalisé souffrant de graves brûlures.

Lundi, une étudiante de 19 ans avait également tenté de s'immoler par le feu à Kwangju. Elle est dans un état critique.

La mort du manifestant de 20 ans, frappé à mort vendredi à coups de barres de fer par des policiers anti-émeutes, a donné un nouvel élan à un mouvement étudiant en perte de vitesse.

Le président Roh Tae-woo a li-

mogé le ministre de l'Intérieur, et quatre des cinq policiers en cause ont été arrêtés et inculpés d'homicide.

Selon la presse, les funérailles de l'étudiant, Kang Kyung-dae, auront lieu mercredi prochain à Séoul et son enterrement à Kwangju. La cérémonie se tiendra quelques jours seulement avant l'anniversaire du massacre de Kwangju, où des centaines de manifestants ont été tués par les

forces de l'ordre lors d'une insurrection le 18 mai 1980.

Célébrer la Fête du Travail est interdit en Corée du Sud, où le 1er mai, appelé jour de la Loi, est un jour ouvrable. Le gouvernement avait enjoint la population de se rendre normalement au travail et demandé aux employeurs de ne pas payer ceux qui chômeraient. Mais environ un tiers des participants au meeting sur le campus de Yonsei pour marquer

la Fête internationale du Travail était des ouvriers, reconnaissables au bandeau rouge autour la tête.

Le Premier ministre français Michel Rocard, arrivé mercredi soir à Séoul pour une visite de trois jours, a décidé, en concertation avec les autorités sud-coréennes, d'annuler sa visite prévue aujourd'hui à l'Université de Séoul, a annoncé la délégation française.

Pas d'avenir hors du Vietnam pour la majorité des « boat-people »

Agence France-Presse
GENÈVE

La communauté internationale veut persuader les boat-people vietnamiens qu'il n'y a aucun avenir hors du Vietnam pour la grande majorité d'entre eux, d'autant que Hong Kong menace de recourir à des rapatriements forcés.

Tel est le principal résultat d'une réunion du comité directeur du Plan d'action global (PAG) sur les réfugiés indochinois mardi et hier à Genève, sous les auspices du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Selon un communiqué du HCR, les 29 gouvernements et la Communauté européenne ont clairement « contrecarré la vague récente de rumeurs et de désinformation qui ont engendré tragiquement de faux espoirs parmi les Vietnamiens dans les camps temporaires de premier asile ».

Parmi ces rumeurs circulant dans les camps de Hong Kong, et qui freinent les retours volontaires (8818 à ce jour), figure la croyance que le Koweït est prêt à embaucher des réfugiés vietnamiens pour la reconstruction du pays, ce qui, d'après le HCR et les États-Unis, est un espoir infondé.

Selon le communiqué, « les personnes qui ne sont pas reconnues comme réfugiés doivent savoir qu'elles n'auront finalement pas d'autre alternative que de rentrer au Vietnam avec des garanties pour leur sûreté et la dignité supervisées par le HCR ». Or, cette organisation n'a pas relevé de persécution politique pour les boat-people revenus au Vietnam.

Jusqu'ici 80 p. cent des boat-people soumis aux opérations de sélection à Hong Kong depuis 1988 n'ont pas été reconnus comme réfugiés politiques, mais comme des migrants économiques en quête de travail.

Un sous-comité doit maintenant « explorer des alternatives et mesures additionnelles » pour accélérer les retours des non-réfugiés.

« La patience des pays de premier asile (Indonésie, Hong Kong, Thaïlande, Malaisie, Philippines) n'est pas illimitée », souligne encore le Comité directeur.

Un représentant britannique a d'ailleurs souligné que la situation était devenue intolérable à Hong Kong où se trouve près de la moitié des 110 000 boat-people d'Asie du Sud-Est et où les Vietnamiens continuent d'arriver.

Il a précisé que si la colonie britannique souhaitait une coopération internationale, elle serait

peut-être amenée à prendre prochainement « d'autres mesures », laissant présager des rapatriements forcés si la situation s'aggrave.

Le HCR, a souligné un de ses responsables M. Jamshid Anvar, ne veut en aucun cas s'associer à des rapatriements forcés, auxquels les États-Unis ont aussi appelé leur opposition.

Enfin, la CEE a confirmé le début d'un programme de quelque 12 millions de dollars visant à des créations d'emploi pour inciter les Vietnamiens à rentrer chez eux et à décourager les départs.

Pékin libère le « Walesa » chinois

d'après AFP
PÉKIN

Han Dongfang, surnommé le « Lech Walesa chinois », fondateur et dirigeant du premier syndicat ouvrier chinois indépendant depuis 1949 et qui a été emprisonné après l'écrasement du printemps de Pékin, a été remis en liberté, a annoncé hier le groupe de défense des droits de l'homme Asia Watch.

Cette libération intervient alors que le ministre français des Affaires étrangères Roland Dumas est en visite à Pékin, où il a plaidé en faveur du dialogue et du commerce avec la Chine, mais en soulignant qu'une normalisation avec l'Occident passait inévitablement par une annulation des dissidents du printemps de Pékin et un strict respect des « libertés fondamentales ».

Le Premier ministre Li Peng, le chef de la diplomatie chinoise Qian Qichen et le secrétaire général du PCC Jiang Zemin ont, à tour de rôle, écouté le message et accepté le principe de recevoir prochainement une commission de cinq juristes français.

Fidèles à leur nouvelle approche diplomatique, ils se sont abstenus de dénoncer l'ingérence dans leurs affaires intérieures et se sont bien gardés de la moindre promesse.

Avant de quitter Pékin pour une visite

éclair à Canton hier, M. Dumas en a été réduit à formuler un vœu : « J'espère que les bonnes résolutions que j'ai cru déceler ici ou là seront suivies d'effets ».

Un diplomate occidental affichait cependant son scepticisme au vu de la couverture par la presse officielle de cette troisième visite en Chine d'un chef de la diplomatie d'un État européen, après l'espagnol et le britannique, depuis l'écrasement du printemps de Pékin. « La seule véritable nouveauté semble résider dans le fait que les Chinois acceptent désormais d'être chapitrés, a-t-il déclaré.

M. Han a été libéré dimanche dernier, après 22 mois d'emprisonnement, indique Asia Watch basée à New York, qui n'identifie pas ses sources. « Il se trouve maintenant en sécurité auprès de sa famille », commente l'organisation dans un communiqué. Elle précise que Han Dongfang, qui a souffert de la maladie du légionnaire, a été gravement malade au cours des dernières semaines, mais que « selon des sources à Pékin, il a commencé à recouvrer la santé ».

Se félicitant de cette libération, Asia Watch rappelle que « des centaines, peut-être des milliers d'autres activistes ouvriers, d'étudiants dissidents, d'intellectuels et de responsables religieux demeurent en prison pour n'avoir rien fait d'autre que d'exprimer pacifiquement leurs opinions ».

Elle exprime notamment l'espoir qu'un débat sur des sanctions économiques ne sera pas nécessaire pour pousser Pékin à relâcher ces autres prisonniers, rappelant que le président George Bush doit décider début juin de renouveler ou non le statut de nation la plus favorisée, qui permet les tarifs douaniers les plus bas, en faveur de la Chine.

M. Dumas, qui dénonçait voici deux ans les « véritables assassinats » des manifestants de la place Tian An Men, a cette fois souligné la nécessité de dialoguer avec une Chine « incontournable ».

La CEE a autorisé pareil rapprochement en levant au mois d'octobre dernier les sanctions contre la Chine tout en maintenant un embargo sur la coopération militaire.

Les réalités incontournables évoquées par M. Dumas incluent d'éventuelles capacités de nuisances de la Chine. Elles ont été illustrées avec la confirmation d'une coopération sino-algérienne en matière nucléaire.

L'analyse généralement faite en Occident veut que le gouvernement chinois, fragilisé par des luttes intestines et déstabilisé par les incertitudes sur la succession de Deng Xiaoping, a cruellement besoin de l'aide occidentale pour résoudre ses difficultés économiques.

PROFITEZ MAINTENANT DES JOURS LA BAIE!

30% DE RABAIS JOCKEY, STANFIELD'S, MCGREGOR ET COMPAGNIE!



SLIP JOCKEY CLASSIC
30 % de rabais. Slip en pur coton peigné, avec empiècement en Y devant. Tailles 32 à 40. Ord. 6 \$. Solde 4,20 ch.



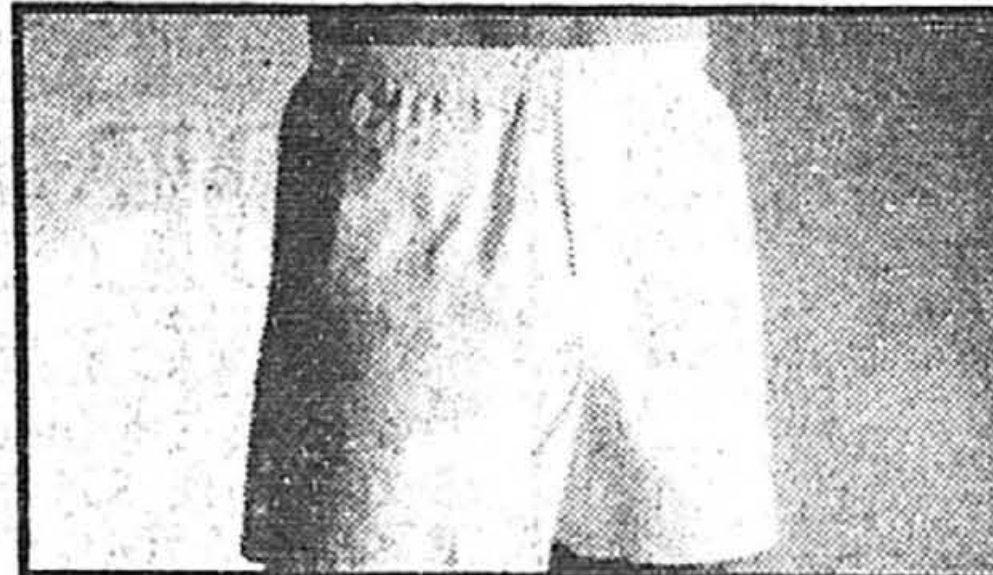
TEE-SHIRT JOCKEY CLASSIC
30 % de rabais. Confortable tee-shirt en coton peigné, à encolure ras le cou. Tailles P.M.G.T.G. Ord. 8 \$. Solde 5,60 ch.



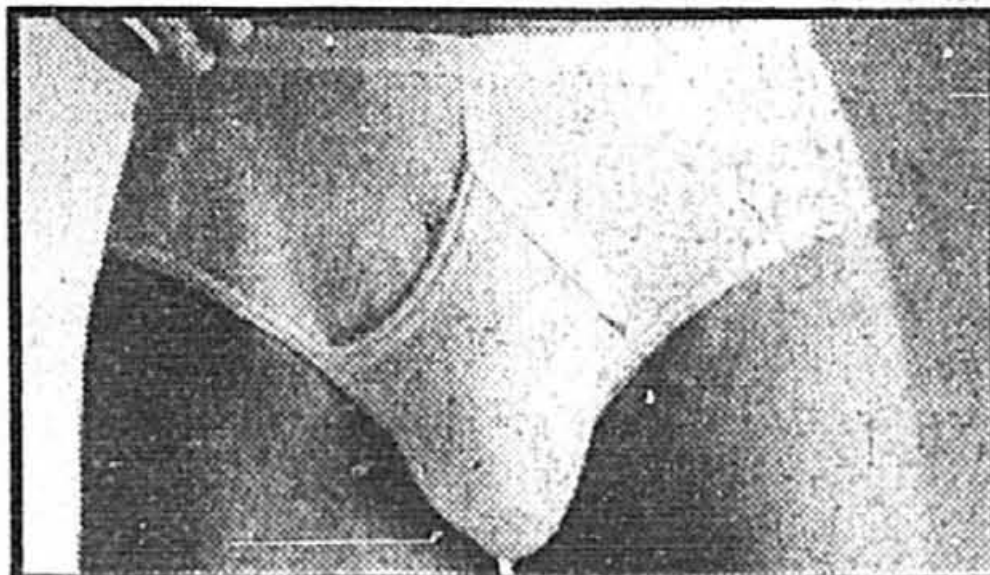
MAILLOT DE CORPS JOCKEY
30 % de rabais. De la collection Classic, maillot de corps en pur coton, offert en blanc. Tailles P.M.G.T.G. Ord. 6 \$. Solde 4,20 ch.



CALEÇON COURT JOCKEY
30 % de rabais. Caleçon court blanc fait de coton peigné. Tailles 32 à 42. Ord. 8 \$. Solde 5,60 ch.



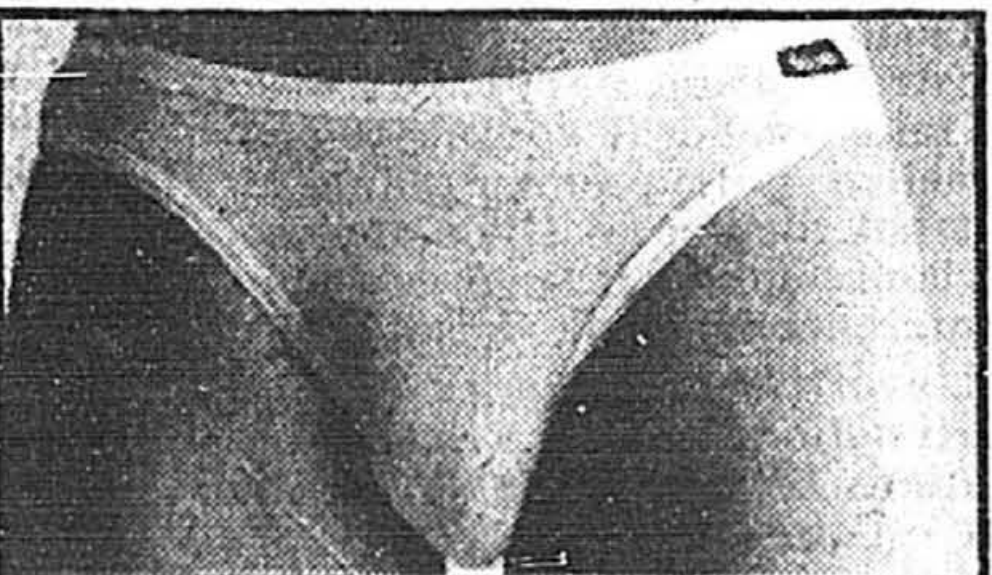
CALEÇON BOXEUR JOCKEY
30 % de rabais. Caleçon boxeur de coupe courante de la collection Classic. Tons unis ou carreaux. Tailles 30 à 40. Ord. 10 \$. Solde 7 \$ ch.



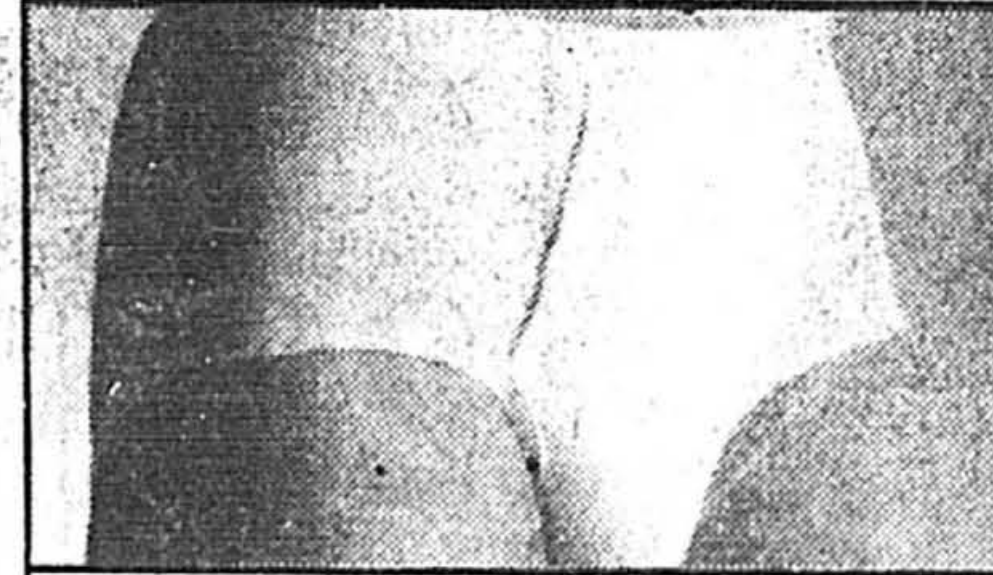
SLIP JOCKEY LIFE
30 % de rabais. Slip à braguette taillé dans du pur coton peigné. Tailles 30 à 38. Ord. 6 \$. Solde 4,20 ch.



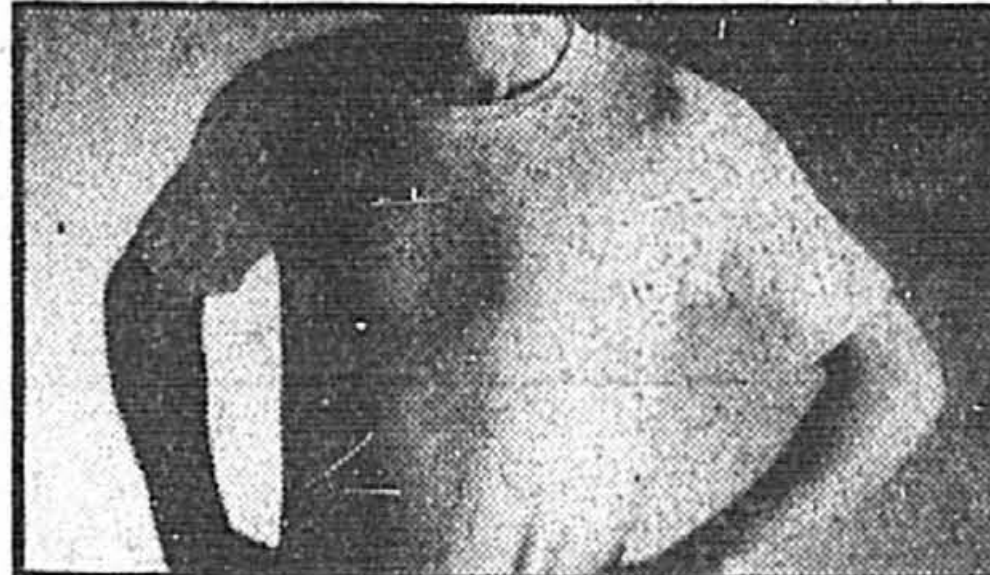
CALEÇON BOXEUR JOCKEY
30 % de rabais. De la collection Life, caleçon boxeur de coupe ajustée. Couleurs et motifs variés. Tailles 30 à 38. Ord. 10 \$. Solde 7 \$ ch.



MINISLIP JOCKEY
30 % de rabais. Minislip mode, tout coton, sans braguette. Tailles P.M.G. Ord. 5,50. Solde 3,85 ch. Accessoires et sous-vêtements pour homme, rayon 360.



SLIP STANFIELD'S
30 % de rabais. Slip Supreme en mélange 50 % coton/50 % polyester. Tailles P.M.G.T.G. Ord. 6 \$. Solde 4,20 ch.



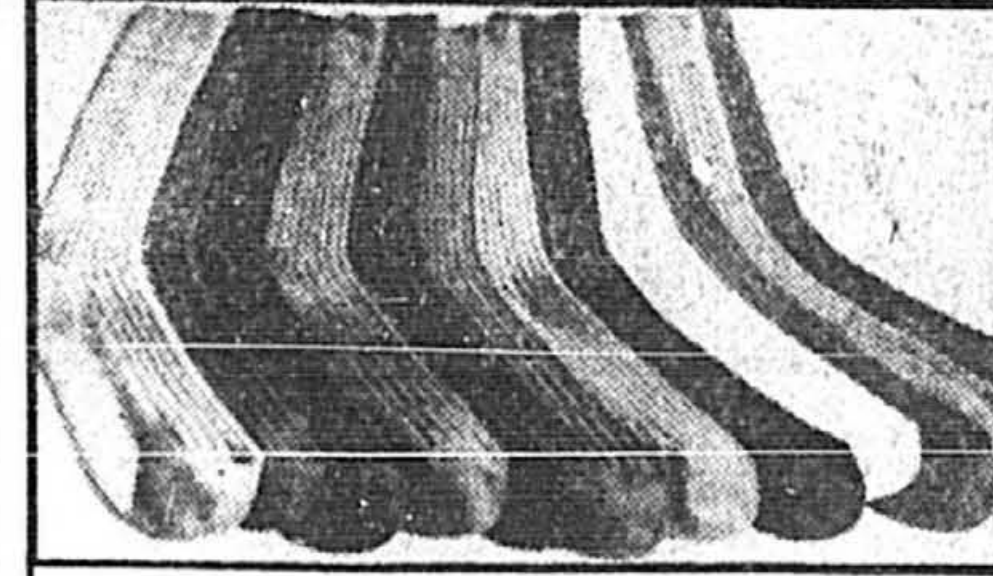
TEE-SHIRT SUPREME
30 % de rabais. De Stanfield's, ras-de-cou en tricot jersey mi-coton, mi-polyester. Tailles P.M.G.T.G. Ord. 8 \$. Solde 5,60 ch.



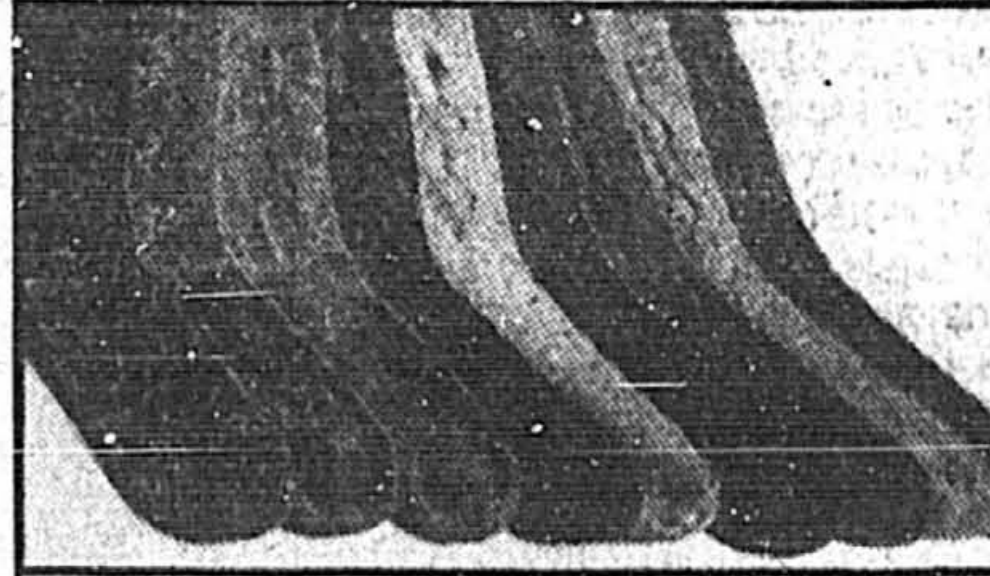
WEEKENDER
30 % de rabais. Douces mi-chaussettes tout-aller. Pointure unique. Ord. 5,50. Solde 3,85 la paire.



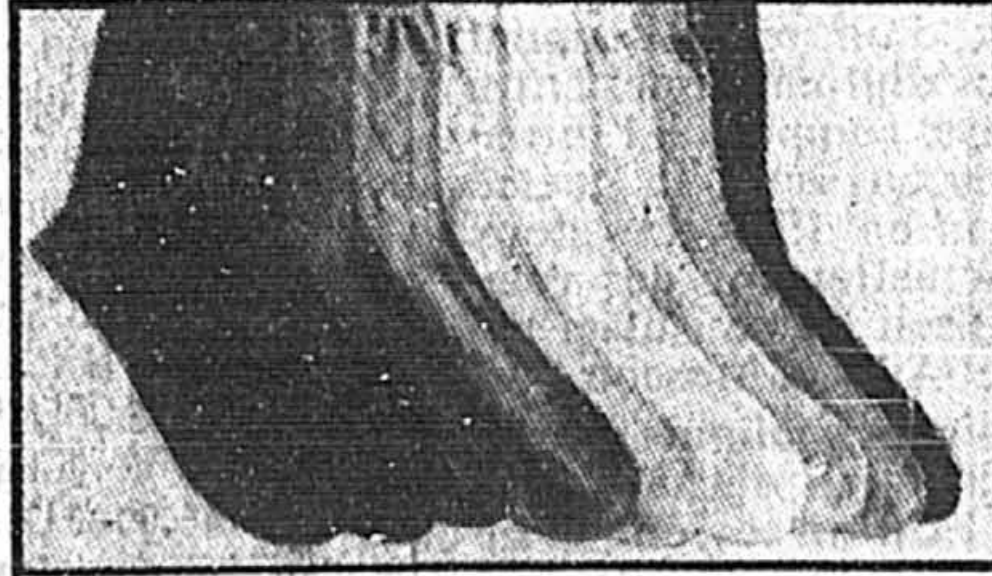
MCGREGOR
30 % de rabais. Chaussettes habillées faites de coton et de nylon à larges côtés. Ord. 5 \$. Solde 3,50 la paire.



MCGREGOR
30 % de rabais. Mi-chaussettes habillées en tricot côtelé de laine et de nylon. Pointure unique. Ord. 7 \$. Solde 4,90 la paire.



MCGREGOR
30 % de rabais. Chaussettes habillées, à incrustations en forme de losanges. Mélange 70 % coton et 30 % nylon. Ord. 6 \$. Solde 4,20 la paire.



MCGREGOR
30 % de rabais. Chaussettes texturées à motif de losanges composées de 70 % de laine superlavable et à 30 % de nylon. Ord. 7,50. Solde 5,25 la paire.



HARVEY WOODS
30 % de rabais. Mi-chaussettes habillées, en tricot côtelé de pur coton. Pointures P.M.G. Ord. 5 \$. Solde 3,50 la paire.

CE GRAND SOLDE SE TERMINE LE SAMEDI 4 MAI!



Nouveau rayon à la Baie des Galeries d'Anjou!

LA BAIE VOUS OUVRE SES PORTES ET FENÊTRES!

Faites de vos prochaines rénovations un succès! Venez rencontrer nos experts qui vous montreront notre gamme de portes et fenêtres de qualité et qui vous feront profiter de leurs conseils. A l'achat de fenêtres, vous obtiendrez, sans frais, le verre énergétique (1). Pour tout renseignement, téléphonez au numéro 356-1452. Offre en vigueur durant tout le mois de mai! (1) Duolok et Low-E

la Baie